

Rapport d'activité & du développement durable



SAINT-BRIEUC ARMOR
AGGLOMÉRATION
2023



La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.fr



SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÊIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC



EDITO

UNE ANNÉE PRODUCTIVE, FRUIT D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Après les années de crise sanitaire et leur impact économique, 2023 aurait pu être un retour à la «normale» nous permettant de travailler plus sereinement.

Mais, comme pour tout un chacun, l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières a fortement impacté notre capacité à mettre en oeuvre tous nos projets. **Nous avons dû faire des choix réalistes et définir des priorités.**

Malgré ce contexte, **2023 aura été une année riche en projets et en réalisations** au bénéfice de l'aménagement du territoire et des services aux habitants.

Nous avons réussi à engager ou poursuivre des programmes structurants tels que :

- **le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** avec une année forte de co-construction avec les communes pour répondre aux défis de demain,
- **la structuration d'un pôle de transition énergétique et écologique** qui favorise la transversalité entre les projets,
- **le chantier de l'usine d'eau potable et la réflexion sur la tarification de l'eau,**

- **les travaux de mise en place de la TEOMI et de la redevance spéciale** pour pérenniser le service de collecte et de gestion des déchets, inciter à leur réduction et contenir la hausse tarifaire pour les usagers,
- en matière économique : **le soutien à un tissu socio-économique local, la définition d'une stratégie touristique** pour les 4 ans à venir, **la promotion de l'économie circulaire** et **l'adoption d'un schéma de développement commercial,**
- **le renforcement de la notoriété de notre territoire** au travers des grands événements.

Ce travail d'aménagement et de développement, maîtrisé et raisonné, se poursuit sur 2024 avec, notamment, une réflexion profonde sur l'habitat, l'enseignement supérieur ou encore notre place dans le paysage européen...

Malgré le retard lié au contexte national particulier de 2020-2022, notre projet de territoire devient réalité grâce aux échanges constructifs menés avec les communes et à la volonté qui anime la gouvernance partagée si spécifique à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Ronan KERDRAON
Président

SOMMAIRE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA COLLECTIVITÉP 3-7

**MOBILISER POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET L'EMPLOI P 8-17**

**MAILLER PAR LES SERVICES
AUX PUBLICS P 18-22**

**AMORTIR LA CRISE ET AGIR POUR
UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIEP 23-26**

RESSOURCES ET MOYENS P 27-33

Réalisation & mise en page : Direction communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Photos/illustrations : Couverture - Chantier du Totem de l'Innovation à Saint-Brieuc ©François Veillon

Saint-Brieuc Armor Agglomération, Joël Bellec, Thomas Salaun, Gaëla Moureau, Réserve Naturelle de la Baie, Caroline Eluard, Office de Tourisme Baie de Saint-Brieuc, Laurence Gaessler, Fafa Pics, Laëtitia Desbois, Céline Rault, Maëlle Huitorel, FabLab, Freepik (pch vector, macrovector, yurlick, awesomecontent), Droits réservés.

LA GOUVERNANCE

CHACQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION. CES INSTANCES ÉTUDIENT, PRÉPARENT, VOTENT LES DÉCISIONS QUI PERMETTENT DE METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE TERRITOIRE SELON LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À L'AGGLOMÉRATION.

Conseil d'agglomération

› **80 conseillers communautaires titulaires**
dont 1 Président, 15 Vice-présidents, 15 Conseillers délégués
et 6 Conseillers délégués spécifiques missionnés

› **20 conseillers communautaires suppléants**

Il se réunit une fois/mois en séance publique pour délibérer et adopter les décisions.



Bureau communautaire

› **1 Président**
› **Les membres du bureau**

Bureau décisionnel

Il exerce les délégations d'attribution consenties par le Conseil d'agglomération. Il vote des décisions de bureau.

Bureau statutaire

Il examine les projets de délibérations soumis au vote du Conseil d'agglomération.

Bureau à thèmes

Information sur des questions d'ordre politique.



Plénières

› **Le Président et les Vice-présidents**
› **Les conseillers communautaires**
dont titulaires et suppléants
› **Les 32 maires et les conseillers municipaux**

Elles ont un rôle d'information sur des points techniques afin de préparer les décisions prises en Conseil d'Agglomération.



Commissions

› **7 commissions**

Les commissions se réunissent une fois/mois. Elles ont un rôle consultatif, consistant à examiner, dans le cadre de leurs attributions, les sujets qui leur sont soumis. A ce titre, elles formulent un avis.



En chiffres

306 délibérations
650 décisions de la Présidence
69 décisions du bureau décisionnel
87 arrêtés
11 bureaux décisionnels
10 bureaux statutaires
33 bureaux à thèmes
10 conseils d'Agglomération
80 conseillers communautaires
15 conseillers délégués
6 conseillers missionnés
7 conférences des Maires

LES COMMISSIONS

- Eau assainissement
- Transition écologique (mobilités - agriculture - PCAET - GEMAPI - Grand cycle de l'eau - Risques majeurs)
- Habitat Logement - Urbanisme Aménagement du territoire - Politique de la ville - CISPD - Gens du voyage
- Famille - RPAM - CIAS
- Sport, Culture
- Politiques économiques, insertion professionnelle - Tourisme, Politique de la mer - Enseignement supérieur - Recherche Innovation
- RH - Administration générale - Finances et Prospective PPI, PPF - Informatique



Conférence des Maires

› **32 Maires**
› **Le Bureau communautaire**
› **3 Maires délégués**

Son rôle est de débattre des questions stratégiques et des enjeux institutionnels du territoire en complément des autres instances communautaires.

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

Ronan KERDRAON

LES VICE-PRÉSIDENTS

• **Sylvie GUIGNARD**

1^{ère} Vice-Présidente

Habitat, logement, politique de la ville et prévention (CISPD)

• **Hervé GUIHARD**

2^e Vice-Président

Économie : industrie, commerce, artisanat, zones d'activités économiques, Palais des Congrès (DSP)

• **Christine MÉTOIS-LE BRAS**

3^e Vice-Présidente

Rayonnement culturel, développement sportif, développement et structuration du nautisme, événementiel nautique

• **Rémy MOULIN**

4^e Vice-Président

Collecte, traitement et valorisation des déchets

• **Blandine CLAESSENS**

5^e Vice-Présidente

Mobilités, PDU, voiries d'intérêt communautaire

• **Pascal PRIDO**

6^e Vice-Président

Agriculture et transition alimentaire

• **Denis HAMAYON**

7^e Vice-Président

Développement touristique, stratégie maritime et attractivité du territoire, communication

• **Vincent ALLENO**

8^e Vice-Président

RH, finances, pacte fiscal et financier, politiques contractuelles

• **Thibaut GUIGNARD**

9^e Vice-Président

Politiques européennes et suivi des fonds européens

• **Jean-Marc LABBÉ**

10^e Vice-Président

Politique de l'énergie et transition écologique, PCAET, Réserve de la Baie, Natura 2000

• **Thierry SIMELIÈRE**

11^e Vice-Président

Cohésion sociale, famille, santé, CTG

• **Gérard LE GALL**

12^e Vice-Président

Politiques de l'eau et de l'assainissement, gestion des milieux aquatiques

• **Bertrand FAURE**

13^e Vice-Président

Recherche et innovation : Zoopôle, enseignement supérieur

• **Jean-Paul HAMON**

14^e Vice-Président

Risques majeurs et prévention des inondations

• **Joël LE BORGNE**

15^e Vice-Président

Planification, urbanisme réglementaire et opérationnel (SRADDET, SCOT, PLUi), aménagement des espaces (ADS, EPFR et actes fonciers)

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

• **Bruno BEUZIT**

Economie sociale et solidaire, économie circulaire

• **Hugues LESAGE**

Mobilités en milieu rural et déplacements doux

• **Didier LE BUHAN**

Budget, PPI et prospective financière

• **Yannick LE CAM**

Insertion sociale et professionnelle

• **Laurence MAHE**

Grand cycle de l'eau et algues vertes

• **Gérard MEROT**

CAO, achats, marchés, affaires générales

• **Nicolas NGUYEN**

Enseignement supérieur, SGPU, jeunesse et vie étudiante

• **Christian JOLLY**

Déploiement de la fibre, usage du numérique, digitalisation, SIG, DMSI

• **Eliane LALANDEC-DAVOINE**

Suivi des audits financiers et RH

• **Laure MITNIK**

Attractivité des bourgs et centres villes, opérations de revitalisation du territoire

• **Michel PETRA**

Accompagnement du sport de haut niveau

• **Michelle HAICAULT**

Politique de la ville, CISPD, rénovation des logements sociaux, volet social du logement, opération de rénovation (PIG, OPAH, etc.)

• **Joël BATARD**

Gens du voyage, accessibilité aux services publics et patrimoine immobilier

• **David BELLEGUIC**

Centre Intercommunal d'Action Sociale

• **Annie GUENNOU**

Bien vieillir, autonomie, accompagnement au vieillissement

LES CONSEILLERS MISSIONNÉS

• **Stéphane OLLIVIER**

Petite enfance, ALSH, parentalité

• **Arnaud BANIEL**

Suivi de la mise en oeuvre des travaux de superstructure

• **Damien GASPAILLARD**

Réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité

• **Rachid DYDA**

Équipements sportifs intercommunaux

• **Pascale GALLERNE**

Mise en place de la TEOMI

• **Paul CHAUVIN**

Proximité et lisibilité des politiques communautaires, pôles de proximité

LES COMPÉTENCES

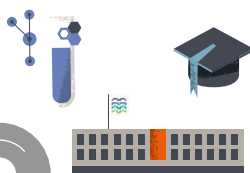
Santé / Solidarités

- Santé (Contrat local de santé, ingénierie de l'accès aux soins)
- Action sociale d'intérêt communautaire
 - Politique de la ville
- Quartiers ne relevant pas de la politique de la ville
- Défense extérieure contre l'incendie



Emploi / insertion

- Enseignement supérieur, recherche, innovation
- Insertion professionnelle et sociale
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)



Economie

- Développement économique
- Service public d'accompagnement des entreprises
- Développement touristique



Habitat / logement

- Equilibre social de l'habitat
- Accueil des gens du voyage



Petite enfance / famille / jeunesse

- Politique de l'enfance
- Prévention de la délinquance



Déchets

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, dont déchèteries
- Coopération décentralisée et solidarité internationale



Culture / Sport

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Culture : lecture publique, enseignement et éducation artistiques et musicaux, spectacles vivants et arts visuels
- Sport : équipements sportifs, transport de publics vers les équipements, soutien à la formation des jeunes, sport de haut niveau amateur)
- Événementiel communautaire



Environnement

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Protection et mise en valeur du cadre de vie par la lutte contre les pollutions de l'air, les nuisances sonores, la maîtrise de la demande d'énergie (dont gestion de la Réserve Naturelle et Natura 2000)
- Réseaux de chaleur



Aménagement / déplacements / urbanisme

- Aménagement de l'espace communautaire (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, organisation de la mobilité dont transports collectifs et scolaires)
- Création ou aménagement, entretien et gestion de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Abris voyageurs
- Service public de location de bicyclettes
- Sentiers



L'ORGANIGRAMME

Organigramme au 31 décembre 2023



LE PRÉSIDENT
RONAN KERDRAON



CABINET
JJ. GOURHAN

DÉLÉGUÉ ADJOINT - C. RIBIÉRAS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ACCUEIL / PROTOCOLE / ASSEMBLÉES
I. BIDEAU



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
L. PENHOÛET

D° COMMUNICATION, TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE : C. BROCHERIOUX

• Service communication

D° PROSPECTIVE / STRATÉGIE TERRITORIALE / ENS. SUP. / RECHERCHE / INNOVATION : B. RAMAIN

D° TRANSITION ÉCOLOGIQUE : X. JARDI

• Service Climat et Transition
• Pôle Actions environnementales
• Pôle Projets innovants, terrestres et maritimes



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Ressources et Rayonnement
Cultuel et Sportif : F. SERET



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Cohésion Sociale et Territoriale : C. BOSCHER



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Attractivité & Développement
du Territoire : N. ROUAULT-BRIAND



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Environnement & Aménagement
du Territoire : J.F. QUERE

D° FINANCES : S. LE BORGNE

• Service Programmation Financière - Elaboration budgétaire : E. HERVÉ
• Service Exécution budgétaire : Ch. FALEUR

D° MUTUALISÉE RESSOURCES HUMAINES : J. CLOUET

• Directrice Adj : J. LE MIGNON
• Service Gestion Administrative : N. RENAULT
• Service Recrutement Formation : J. LE MIGNON
• Service Prévention Santé au travail : A.B. ROBIC
• Service Système d'information et Prospectives RH : à recruter
• Prévention des risques professionnels : à recruter

D° MUTUALISÉE DE LA COMMANDE PUBLIQUE : M. VALDIVIESO

• Service de la Commande publique : M. MORIN

D° MUTUALISÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION : G. MAILLARD

• Service Etudes et Développement : B. GUILLO
• Services Support et Usages Numériques : E. COURTEAU
• Service Infrastructure : O. GROSMÂTRE

• Service des Affaires Juridiques : F. SCHABAVER

D° DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES GRANDS ÉVÉNEMENTS : C. THEZE

• Directeur Adjoint sports : G. GUEGAN
• Chef d'établissement Goéllys : JM. GRAVAUD
• Chef d'établissement Ophéa : B. MALMOUX
• Chef d'établissement Aquabaie, Aquaval & H. Boucher : E. VIGNETTE
• Chef d'établissement Patinoire, Hippodrome, Halle Dupureur : Y. CARRASCOSA
• Golf de la Baie : JL. ROPERCH
• Pôle nautique de Sud Goëlo : Y. SATIN
• Mission d'appui développement sportif
• Enseignement musical : A. FOURCHON
• Service Médiation culturelle : H. DURECHOU
• Responsable Action culturelle : J. GOURDAIS
• Mission d'appui lecture publique et développement de la politique culturelle : A. LEJEUNE

D° HABITAT ET CADRE DE VIE : M. GAUDIN

• Service Habitat-Logement : S. QUEMENEUR
• Service Accueil des Gens du Voyage (SAGEV) : W. DEBOVE
• Développement social urbain (CISPD / Politique de la ville) : L. GAESSLER
• Convention territoriale globale : A. BAHIER

D° SANTÉ - FAMILLES - PROXIMITÉ : F. PELLETIER

• Service RPE-Petite Enfance : K. RONDEAU
• Multi-accueil Potes et Potiron : R. GOURRONC
• Multi-accueil La Farandole : F. YEZOU
• Service commun ALSH
• Les Pôles de proximité : Quintin, Ploëuc-L'Hermitage, Binic Etables-sur-Mer
• Mission Santé

D° ACTION SOCIALE : N. PHILIPPOT

CIAS - N. PHILIPPOT

D° DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI : A. BIGNARD

• Service Entreprises : à recruter
• Service Insertion Sociale et Professionnelle : A. BOURGOIN

D° URBANISME ET FONCIER : F. THOMAS

• Service commun Autorisations d'urbanisme : K. RAGOT
• Service Foncier : à recruter
• Service Planification urbaine : F. THOMAS

D° COMMUNICATION, TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE : C. BROCHERIOUX

• Service Tourisme et Promotion du territoire

Office de Tourisme
C. BROCHERIOUX

D° AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENT : E. LE RIGOLEUR

• Directeur Adj : à recruter
• Service commun Aménagement de l'espace public : A. BEUVANT
• Service commun Déplacements : à recruter
• Service commun Architecture : S. COTARD
• Centre d'Exploitation : K. GARAUULT
• Service SIG Interco : M. MILLE
• Service Gestion du patrimoine bâti : B. FAOU

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : F. BUISINE

• Service Milieux aquatiques - Bassins versants : F. DAVID
• Service Patrimoine : JY. PICARD
• Service Exploitation Réseaux : M. MORIN
• Service Exploitation Traitement : J.M. LE RAY
• Service Relations Usagers et Ressources : à recruter

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : C. DYRDA

D° PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS : H. CIFARELLI

• Service Collecte et traitement des déchets : D. QUEMENEUR
• Pôle Prévention/Tri/Déchetteries : N. THEISSEN

• Service Prévention des risques majeurs : Th. PROVOST

LÉGENDE

• ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

• COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

• ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

ROUGE : D° mutualisées avec Saint-Brieuc (et Ploufragan pour la DMSI)
NOIR : D° communautaires
VERT : Rattachement fonctionnel

LE PROJET DE TERRITOIRE au service du développement durable

ADOPTÉ EN JUILLET 2021, LE PROJET DE TERRITOIRE DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION POSE LES ORIENTATIONS POLITIQUES DE L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ À L'HORIZON 2030.

2023, ANNÉE DE MI-MANDAT, A ÉTÉ L'OCCASION DE FAIRE UN PREMIER BILAN ET DE RÉAFFIRMER DES PRIORITÉS D'ACTIONS POUR LA DEUXIÈME PARTIE DU MANDAT.

UNE MOBILISATION DES ÉLUS DE L'EXÉCUTIF ET DES DIRECTIONS AUTOUR DES AVANCÉES ET DÉFIS À RELEVER

En septembre

Séminaire centré sur les avancées et défis à relever

Les élus ont partagé les réussites de la première partie du mandat et identifié les défis à relever pour les trois années à venir. Pour cela, ils ont pu s'appuyer sur plusieurs documents :

- Un document analytique recensant les projets réalisés, en cours et à venir
- Un état des lieux partagé en 2018, puis en 2021
- Un rapport co-travaillé avec l'Adeupa, agence d'urbanisme de Brest-Bretagne, qui analyse les dynamiques socio-économiques territoriales récentes.

Renforcement de 3 priorités

- > Les actions sur la transition écologique, et notamment l'adaptation au changement climatique.
- > Les enjeux d'accessibilité numérique des services publics et la prise en compte des risques numériques.
- > L'attractivité du territoire envers les jeunes et les actifs.

Les directions ont mené, de septembre à décembre, un travail de partage et de mobilisation pour l'élaboration de feuilles de route 2024-2026. Elles donnent à voir, par direction :

- Les projets phares pour les trois ans à venir
- Leur calendrier
- Les conditions de mise en œuvre
- Les indicateurs de réussite

En décembre

Séminaire portant sur la méthode pour relever ces défis

Par une méthode d'accompagnement et de partage :

- **un renforcement de la gouvernance partagée** : promouvoir une prise de décision collective et transparente, impliquant l'ensemble des parties prenantes du territoire, et particulièrement les communes ;
- **un accompagnement du changement à tous les niveaux de la société** : soutenir les changements de comportement, de pratiques, tant au sein de l'administration publique que dans la population en général. L'Agglomération se repositionne dans son rôle d'animation ;
- **l'adoption d'une posture de coopération active avec les territoires voisins et à l'échelle européenne** : mise en place de partenariats et d'échanges avec d'autres collectivités territoriales, ainsi qu'avec des institutions européennes et des organisations internationales, pour mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et bénéficier de soutiens financiers et techniques pour mettre en œuvre les actions du projet de territoire.



La Fabrique des Transitions, alliance de plus de 350 territoires et acteurs engagés dans la transition écologique, a ouvert le séminaire de décembre.

ZOOM

LA DÉMARCHE DES FEUILLES DE ROUTE, UN NOUVEL OUTIL COMMUN DE MANAGEMENT

L'Administration poursuit sa mobilisation pour améliorer son efficacité en mettant en place de nouveaux outils, pour structurer la déclinaison du projet politique, son suivi et son pilotage. Parmi ces outils, les feuilles de route sont construites par les directions avec les membres de l'exécutif.

Elles recensent les « projets phares » à venir sur la deuxième partie de mandat au regard des objectifs du projet politique, leurs conditions de réussite et points de vigilance, un calendrier prévisionnel et quelques indicateurs de réalisation et de résultat.

Il s'agit ainsi pour l'Agglomération de traduire les orientations politiques et leurs déclinaisons, rendre lisible le travail mené par les équipes, le partager et de se doter d'un outil de suivi avec les élus.

Cette démarche a été l'occasion de temps collectifs au sein de chaque direction.

Les feuilles de route ont, par ailleurs, constitué un appui important dans la préparation du séminaire du 7 décembre, ainsi que dans la finalisation de la démarche globale de bilan à mi-parcours.

Mobiliser pour la transition écologique et l'emploi

CLIMAT, TRANSITION & BIODIVERSITÉ

10

semaines de chauffe en moins, pour une économie d'énergie de 23% sur l'hiver 2022-2023 par rapport à l'hiver précédent grâce à l'effort collectif des agents et des usagers. C'est le résultat du premier plan de sobriété de l'Agglomération adopté en 2022 et actualisé en 2023 pour y inclure les enjeux liés aux économies d'eau.

46

fiches actions du plan climat air-énergie territorial (PCAET) de 2019 ont été actualisées. Elles se sont vues renforcées en matière d'atténuation, d'adaptation et de sensibilisation au changement climatique, en mettant l'accent deux thématiques encore émergentes en 2019 : les sobriétés et les co-bénéfices climat-biodiversité.

337

réponses au questionnaire adressé par le Conseil de développement au grand public dans le cadre de la saisine sur le bilan à mi-parcours du PCAET. Elle portait sur les volets sensibilisation et communication, pour l'implication de tous sur les thèmes mobilité, énergie eau et déchets et a donné lieu à 5 préconisations intégrées à l'actualisation du plan.

26

évaluations d'incidence ont été instruites dans le cadre de l'animation des **2 sites Natura 2000 de l'Agglo**. La révision du Document d'objectifs du site « Baie de Saint-Brieuc est » a été approuvée en mai, tandis que l'Agglo a été réélue comme structure porteuse de l'animation du site « Forêt de Lorge, landes de Lanfains, cime de Kerchouan ».



25

ans ! C'est l'anniversaire que fêtait en 2023 la Réserve Naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc. Plusieurs actions ont été organisées : expo « croquez la baie », rendez-vous nature d'avril à décembre, appels à photographier et produire une création artistique, etc.

ZOOM

L'ABI, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE ET DE LA PRÉSERVATION DU VIVANT

Cofinancé par la Région Bretagne (fonds européen FEDER et Contrat nature) et l'Office Français de la Biodiversité, l'ABI (Atlas de Biodiversité Intercommunale) constitue un véritable outil participatif et pédagogique. Au-delà d'un inventaire complet du vivant et d'une cartographie des milieux sur les 32 communes, il identifiera les enjeux prioritaires de conservation du territoire afin qu'ils soient partagés par tous et intégrés dans les politiques publiques et projets d'aménagements de l'agglomération. Il intégrera une trame noire identifiant les corridors écologiques sans éclairage artificiel nocturne. Cette dernière complètera la trame verte et bleue, aussi produite dans le cadre de l'ABI, qui identifiera pour sa part les continuités écologiques permettant aux espèces terrestres et aquatiques de circuler et d'interagir. Cette démarche se poursuivra jusqu'à fin 2025.



LA QUESTION ESSENTIELLE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX A SUSCITÉ LA CRÉATION D'UNE DIRECTION TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION, À VOCATION ÉMINEMMENT TRANSVERSALE PUISQU'ELLE TRAVAILLE EN COORDINATION AVEC L'ENSEMBLE DES AUTRES DIRECTIONS DE L'AGGLOMÉRATION.

SOUS LA RESPONSABILITÉ DIRECTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES, CETTE NOUVELLE DIRECTION REGROUPE UN SERVICE CLIMAT ET TRANSITION, UN PÔLE ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ORIENTÉ SUR LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ ET UN PÔLE PROJETS INNOVANTS TERRESTRES ET MARITIMES. ELLE A NOTAMMENT EN CHARGE LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE L'AGGLOMÉRATION POUR RÉPONDRE AU DÉFI ÉCOLOGIQUE.



Mai 2023, présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglo aux acteurs locaux. Prévu pour aboutir en 2024, il précisera comment se saisir collectivement des questions alimentaires sur le territoire pour répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience et d'accessibilité alimentaire.

Plus de 1 100 personnes ont été sensibilisées au changement climatique grâce à Céline Guivarch, économiste du changement climatique et co-autrice du Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Elle est intervenue dans 3 lycées de l'Agglomération et a animé une conférence à la Passerelle les 19 et 20 octobre.



Point d'orgue 2023, un eider à tête grise a été observé pour la première fois dans la Réserve naturelle nationale en juillet, attirant les ornithologues de toute l'Europe. Au plan naturaliste, l'hiver 2022-2023 se classe 3ème en termes d'oiseaux hivernants recensés depuis sa création.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

ENVIRONNEMENT ET GRAND CYCLE DE L'EAU

CHACQUE ANNÉE, L'AGGLOMÉRATION CONDUIT DIFFÉRENTES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES BASSINS VERSANTS DE SON TERRITOIRE. L'OBJECTIF EST D'ASSURER LA BONNE QUALITÉ DES MASSES D'EAU, UNE GESTION DURABLE DES BOISEMENTS ET DE LUTTER CONTRE LES ALGUES VERTES.

CETTE DÉMARCHE, EN COHÉRENCE AVEC LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ, A POUR VOLONTÉ D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION.

2

tournées de sensibilisation et de rappel à l'entretien des embâcles sont réalisées chaque année par le service auprès des propriétaires du territoire sur les secteurs jugés les plus critiques. En effet, les embâcles sur certains cours d'eau peuvent entraîner des inondations, des dégâts aux biens (plus rarement aux personnes). Il appartient à chaque propriétaire de les gérer sur ses terrains.

18

mois de maturation ! C'est la durée pendant laquelle la Banque des territoires accompagnera l'Agglomération en 2024-2025, pour faire émerger une usine de déshydratation des fourrages. Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur des territoires agro-alimentaire » en mai 2023, ce projet d'avenir apporte une réponse concrète à la prolifération des algues vertes, aux défis climatiques et environnementaux de l'agriculture locale et demeure fondé sur un modèle social responsable.

750

tonnes de bois issues du territoire ont été mobilisées, transformées et stockées pour alimenter les chaufferies de plusieurs structures de l'Agglomération (piscines, etc.), se substituant directement aux énergies fossiles.

5 400

tonnes d'algues vertes ont été ramassées dans l'Agglomération, en 2023, sur le littoral, de Pordic à Hillion. Le volume ramassé est variable d'une année à l'autre, en fonction de la météorologie de l'année, de la reconduction des stocks d'une année à l'autre, etc.



Chaque année, des chantiers d'insertion sont organisés pour l'éradication de la rênouée du Japon (partenariat entre les services Bassins Versants et Cadre de vie de l'Agglomération et ADALEA), dans le cadre de la lutte contre les EEE (espèces exotiques envahissantes). Ces EEE regroupent aussi les mammifères, insectes, mollusques...



Ici, Chantier bois à Saint-Julien. L'Agglomération a l'ambition de replanter 1 000 arbres par an, caractérisée par l'ouverture d'un premier chantier de boisement et de haies bocagères sur ses parcelles, à Plourhan, en novembre.

ZOOM

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau des rivières est suivie depuis 1996, tant sur les paramètres physico-chimiques (Nitrates, Phosphore, Carbone organique total) que pesticides. Un suivi haute fréquence du phosphore aux entrées de la retenue de Saint-Barthélémy, en lien avec la turbidité, est en cours de fiabilisation.

Les tendances des années précédentes perdurent, voire se renforcent : Le Gouëdic a le plus grand nombre de molécules détectées ; Les métabolites des pesticides commerciaux sont en présence importante ; Ponctuellement, on retrouve des pesticides à des niveaux relativement élevés.

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La multiplicité des molécules utilisées en agriculture, leur renouvellement, leur remplacement par de nouvelles molécules font que le problème des produits phytosanitaires dans l'eau est toujours d'actualité. Une animation spécifique est réalisée avec la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor afin de limiter le phénomène. Des actions plus ciblées, sur les périmètres de protection de captage, sont mises en œuvre (rencontres individuelles).

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

EAU ASSAINISSEMENT

AU QUOTIDIEN, L'AGGLOMÉRATION VEILLE À LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE ET À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EN MAÎTRISANT L'EAU REJETÉE AU MILIEU NATUREL.

LA DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ŒUVRE POUR UNE EXPLOITATION PERFORMANTE DES INFRASTRUCTURES, LA RÉOLUTION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX (EX : QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX NATURELS) AINSI QU'UNE QUALITÉ DE SERVICE À L'ABONNÉ OPTIMALE ET HOMOGÈNE SUR LE TERRITOIRE. CE TRAVAIL EST PORTÉ PAR L'AUTORITÉ ORGANISATRICE EN COOPÉRATION AVEC LES OPÉRATEURS : PUBLIC COMME LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE VIA LA CONVENTION D'OBJECTIFS OU PRIVÉS COMME LES DÉLÉGATAIRES VIA LES CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2027.

2 225

km de linéaire de réseaux d'adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui achemine l'eau potable jusqu'au robinet, dont 23 km (1,04%) renouvelés en 2023.

1 131

km de linéaire de réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui les transfère jusqu'aux stations d'épuration pour être traitées, dont 13 km (1,17%) renouvelés en 2023.

9 732

installations d'assainissement non collectif sont recensées dans les 32 communes de l'agglomération, soit environ 22 400 habitants relevant du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

40 M€

d'investissements ont été engagés sur l'exercice budgétaire 2023 pour les travaux sur les ouvrages et infrastructures d'eau et d'assainissement.

34,6 M€

d'investissements ont été consacrés à la construction de la nouvelle usine d'eau potable de la Croix Cholin, mise en service en septembre 2024.

- 83 %

de diminution des rejets directs d'eaux usées non traitées du réseau unitaire au milieu naturel a été constatée entre 2020 et 2023, depuis la réalisation des travaux au centre ville de Saint-Brieuc courant 2023 (Place de la Grille et le bassin tampon de 4000 m³ rue du Légué).



Nouvelle usine d'eau potable de la Croix Cholin.



Un collectif au service de l'usager : Régie communautaire et Autorité Organisatrice.



Mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) dans le cadre du chantier TEO - Boulevard de l'Atlantique.

ZOOM

NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Étudiée et votée en 2023, elle est applicable au 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026. Cette tarification se veut :

- plus équitable entre les usagers : limitation de l'augmentation de la facture pour les 1^{ers} m³ consommés, rééquilibrer la contribution des «gros consommateurs».
- plus durable de manière à assurer les investissements sur les ouvrages et équipements nécessaires à la pérennité du service,
- plus responsable au regard des enjeux de sobriété en matière de consommation et de préservation des ressources en eau.

POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE

Ces travaux sont réalisés notamment en vue du retour à leur conformité et à un urbanisme normalisé pour certaines communes. Les méthodes d'exploitation se modernisent, les investissements se poursuivent et les résultats sont probants. Exemples :

- 3,3 % de volumes non-traités déversés au milieu naturel par le système d'assainissement du Légué en 2023. La limite recommandée par le SDAGE fixe l'objectif à 5 % maximum.
- Diminution de 46 % de rejets du système de collecte des eaux usées de la station d'épuration de Pont-Aiguillon à Ploec-L'Hermitage malgré une pluviométrie plus importante en 2023 par rapport à 2022.

ÉMERGENCE DE PROJETS DANS LE CADRE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

Exemples de projets en partenariat avec les communes : avenue des Rosaires à Plérin, boulevard de l'Atlantique à Saint-Brieuc, 1^{ère} étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales à Saint-Brieuc et à Plérin (lotissement des Terres Noires), études qui se poursuivent progressivement sur le reste du territoire en 2024.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

DÉCHETS

L'AGGLOMÉRATION ASSURE LA COLLECTE DES DÉCHETS, LA GESTION DES DÉCHÈTERIES ET MET EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS ET D'ENCOURAGER LE TRI.



Le puçage des bacs continue dans le cadre de l'enquête en porte à porte.



Formation gratuite à la pratique du compostage

ZOOM

VALORISATION DU COMPOSTAGE

L'année 2023 a été marquée par une forte demande de composteurs en lien avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de la Loi AGECE sur la généralisation du tri à la source des biodéchets mais également avec les enquêtes réalisées en porte à porte sur la mise en place de la TEOMi à l'échelle du territoire communautaire.

Ces deux effets « boost » ont vu, depuis plus de 2 ans, une augmentation annuelle de +10 %/an des ventes de composteurs, alors que depuis 2005, date à laquelle cette mission de gestion du biodéchet a été initiée par l'Agglomération, l'augmentation annuelle des ventes n'était que de +5 %/an.

La sortie progressive du fermentescible du bac d'ordures ménagères permet non seulement de valoriser une ressource localement par la production de compost mais également de réduire de façon significative le tonnage d'ordures ménagères. C'est ce que l'on observe depuis 2 ans avec une baisse de 10 % du tonnage d'ordures ménagères cumulée sur 2022 et 2023.

11 452

appels téléphoniques ont été reçus en 2023.

4 832

interventions ont été réalisées sur les **bacs** : 23 % pour la mise en place de bacs chez de nouveaux habitants, 15 % d'échanges de bacs et 44 % pour obtenir un bac plus petit ou plus grand.

649

kg de déchets (y compris les déchets déposés en déchèterie) ont été produits en moyenne par habitant en 2023, soit : **185kg d'ordures ménagères résiduelles** (poubelle marron), **63kg d'emballages recyclables** et **50kg de verre**. Il y a eu en moyenne **351kg de déchets déposés en déchèterie** dont 81kg de gravats, 142kg de déchets verts et 128kg d'autres déchets. On peut constater une baisse significative de 5% des tonnages collectés sur l'Agglomération passant de 105 000 tonnes en 2022 à 100 000 tonnes en 2023.

21

ateliers de promotion du compostage ont été organisés pour accompagner les changements de comportement des usagers.

1 424

composteurs ont été vendus et 9 formations à la pratique du compostage ont été proposées en complément des ateliers de vente pour préparer à la mise en place du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024.

33

animations Tri/prévention ont été mises en place dont 12 en établissements scolaires et 17 en établissements professionnels.

17

nouveaux sites de compostage collectif ont été installés, ce qui porte à 75 le nombre total de sites.

65

festivités et manifestations grand public ont été **accompagnées** par le service sur l'ensemble du territoire.

20 000

personnes ont fréquenté le Comptoir du Réemploi et du Recyclage, soit une moyenne de 80 visiteurs par jour.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DURABLE, EN HARMONIE AVEC LES PRINCIPES DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN). CETTE APPROCHE VISE À LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN EN PRÉSERVANT LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES, TOUT EN FAVORISANT LA REVITALISATION DES ZONES URBAINES EXISTANTES.

CETTE STRATÉGIE SE TRADUIT PAR DES INITIATIVES VISANT À STIMULER L'INNOVATION, SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES, ET ATTIRER DE NOUVEAUX INVESTISSEURS, TOUT EN RESPECTANT LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX. L'ACCENT EST MIS SUR LA RÉHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES, LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES.

25

animations ont été organisées au TOTEM, dont les Pitches de la FrenchTech, conférences et ateliers sur la mobilité, les énergies, la lowtech, le design ou encore la Scale Ninja Academy, ainsi que l'accueil de la 3^{ème} promotion d'incubation YesTouCan et Tag22.

257

entreprises ont été accompagnées en 2023 (hors besoins d'implantations) **et 66 entreprises aidées.**

Les dispositifs d'aide ont été retravaillés et approuvés en juin 2023 engendrant une évolution de l'approche, l'instruction des demandes de soutien et l'évolution de la consommation de l'enveloppe budgétaire.

De plus, l'Agglomération a souhaité renforcer son ingénierie pour répondre à une des règles d'or du schéma de gestion durable du foncier économique « accompagner les projets de développement des entreprises sur leur emprise actuelle » et accompagner les entreprises à trouver une solution sur un site contraint en proposant un nouveau dispositif d'aide mobilisant un architecte programmiste conseil ou un consultant en performance industrielle.

121 000 €

ont été dédiés à l'organisation d'actions ou d'animations auprès du secteur agricole autour de la transmission, l'accompagnement des nouveaux installés, la promotion des métiers, le soutien auprès des exploitants agricoles en difficulté :

- Le salon départemental de l'agriculture des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc : plus de 10 000 visiteurs dont 1 800 scolaires.
- L'organisation de cafés de la transmission, des accueils collectif et individuel de porteurs de projets à l'installation.
- Coaching réalisés pour permettre aux responsables d'exploitation de bénéficier d'accompagnements spécifiques pour réussir leur installation/transmission, le maintien et le développement de leur activité.



Futur Totem de l'Innovation en travaux, première opération de réemploi sur le territoire. Ce projet de réhabilitation tertiaire réemploie 15 tonnes de matériaux in situ et ex-situ, dont presque 1/3 donnés lors de l'événement Le REMP'.



Les friches Guyader (Saint-Brandan) sont un projet expérimental phare de l'Agglomération : acquisition de 27 000 m² de foncier (dont 5 160 m² de bâti sur Saint-Brandan) pour un projet de reconversion d'une friche économique structurante «le nouveau Parc d'Activités Économiques (PAE) du Bras d'Argent». Environ 90 % des matériaux issus de la déconstruction ont été valorisés. Ce sont autant de déchets évités.

ZOOM

3 DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Approbation d'une NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE** avec, pour principales ambitions, de créer de la valeur sur le territoire, de rapprocher les entreprises des secteurs urbanisés et de contribuer à un développement équilibré du territoire dans une logique de sobriété foncière.
- **Vote des axes de la NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI 2023-2028** pour répondre aux nouveaux enjeux de transitions dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat avec la Région Bretagne relative aux politiques économiques.
- **Articulation de la STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL** autour de 9 principes-clés pour répondre aux questions majeures du commerce de demain, anticiper l'entrée en vigueur des documents d'urbanisme (SCOT et PLUi) et installer une gouvernance partagée du commerce :
 1. Les commerces de moins de 400 m² de surface de plancher doivent s'implanter en centralité.
 2. Les implantations du commerce hors zones commerciales et hors centralités sont interdites.
 3. La croissance des surfaces commerciales de GMS (plus de 400 m²) ne peuvent s'opérer que sur les espaces de périphérie connectés.
 4. Les croissances de surfaces commerciales sur les espaces de périphérie majeurs et secondaires connectés sont limitées à + 10 % à 10 ans.
 5. Les croissances de surfaces commerciales ne pourront pas porter sur les supermarchés et hypermarchés à dominante alimentaire.
 6. La diversification non commerciale des espaces commerciaux est encouragée à l'heure du ZAN.
 7. La non-créeation de nouvel espace commercial de périphérie.
 8. La réduction progressive de la fonction commerciale des zones périphériques non connectés et espaces de flux.
 9. La réflexion globale d'aménagement des secteurs d'implantations périphériques avec proposition d'OAP dans le PLUi.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

EMPLOI

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION POURSUIT SON ENGAGEMENT AU CÔTÉ DES INSTITUTIONS LOCALES ET NATIONALES POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ SUR SON TERRITOIRE. LA PLATEFORME INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI CONTRIBUE À RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX ET PROFESSIONNELS DES PUBLICS, POUR FAVORISER LEUR ACCÈS ET/OU LEUR RETOUR À L'EMPLOI



Animation «Plaque tout pour le placo» à Quintin.



Animation dans le cadre du TZCLD, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

ZOOM

LABELLISATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

L'année 2023 a été marquée par la labellisation du territoire à l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée en mai jusqu'en 2026.

Cette dernière a pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi de longue durée volontaires d'accéder à des emplois durables et adaptés sur le territoire.

1 996

personnes ont été accueillies au Point d'Accueil Emploi, soit une augmentation de 30% par rapport à 2022.

337

personnes sont entrées dans le dispositif « parcours emploi » de l'Agglomération et ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi individuel et renforcé ; et **105 personnes ont été accompagnées dans leurs usages numériques** plus autonomes sur les outils et procédures dématérialisées en lien avec l'accès aux droits.

17

actions ont été organisées pour favoriser le rapprochement des demandeurs d'emploi, des acteurs de l'emploi, de la formation et des entreprises :

- la remobilisation et le recrutement à destination des demandeurs d'emploi : 146 demandeurs d'emploi touchés et 45 partenaires.
- des actions pour les professionnels autour de l'accompagnement des publics migrants et des dispositifs de l'insertion par l'activité économique : 132 participants.
- des dispositifs de formation : 59 personnes formées avec un taux de sortie en emploi/formation de 45 %
- des actions de découverte des métiers et rencontre de demandeurs d'emploi et employeurs : 2 720 personnes en recherche d'emploi et d'orientation touchées et 186 entreprises et partenaires.

331

personnes des quartiers «Politique de la ville» ont été repérées dans le cadre du dispositif Cité de l'Emploi dont 117 ont été orientées auprès des partenaires pour accompagnement dans l'emploi.

Quelques actions phares en 2023 : le développement d'une crèche éphémère au CLPS, un séjour de remobilisation pour des femmes en situation de monoparentalité « bol d'air », la continuité des rendez-vous « d'Aller Vers » sur le quartier de l'Iroise.

19

maîtres d'ouvrage ont été accompagnés dans le cadre de la mise en œuvre de la Clause d'Insertion Sociale dans les marchés publics pour 90 opérations suivies :

- 113 entreprises accompagnées dont 103 du secteur BTP, 4 des services et 1 des prestations intellectuelles
- 100 bénéficiaires dont 7 % de femmes avec 70 % de sorties positives à 6 mois après entrée dans le dispositif et 33 % à 12 mois (concernant les contrats de + de 6 mois et les formations)
- 16 marchés réservés réalisés pour 26 598 heures de travail.

45 000 €

ont été versés par l'Agglomération pour soutenir des projets en faveur de l'égalité Femmes/Hommes et soutenir l'employabilité des femmes.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE

L'AGGLOMÉRATION PORTE UN PROGRAMME «TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES» DEPUIS 2022. IL VISE À PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE, ET ABORDE PLUS GÉNÉRALEMENT L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES PAR L'INTÉGRATION DE DÉMARCHES D'ÉCO-CONCEPTION DANS NOS ACTIONS.

LA BOUCLE DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX EST PILOTÉE PAR LA DIRECTION PROSPECTIVE ET STRATÉGIE TERRITORIALE, EN LIEN AVEC LES AUTRES DIRECTIONS DE L'AGGLOMÉRATION SUR DIFFÉRENTES DÉCLINAISONS : AMÉNAGEMENT, ÉCONOMIE, EMPLOI, DÉCHETS, ETC.

6,3

tonnes de matériaux issus d'opérations de déconstruction ont été écoulées lors de l'évènement «Le Réemp». En termes de répartition, 3,43 T étaient des matériaux de l'Agglomération et 2,88 T de Terre d'Armor Habitat.

L'évènement, organisé par Saint-Brieuc Armor Agglomération en juin 2023 au pied des tours Balzac, a porté sur le réemploi des matériaux de construction issus de la démolition des tours. Ce sont autant de déchets évités, ces matériaux pourtant réemployables n'avaient pas trouvé preneurs auparavant.

10

projets innovants ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique à différents stades pour tester les possibilités d'actions sur l'économie de la ressource (éco-conception, matériaux biosourcés), le réemploi et la gestion des déchets des matériaux issus du bâtiment (charpente bois, pierres...).

Exemples :

- Totem de l'innovation (Saint-Brieuc),
- Friches Guyader (Saint-Brandan),
- École Balzac (Saint-Brieuc), projet d'extension et de réhabilitation, axé réemploi, avec des matériaux biosourcés et une gestion poussée des déchets.
- École Cesson (Saint-Brieuc), projet de réhabilitation, avec beaucoup de matériaux déposés.

18

structures d'horizons variés (associations, entreprises, institutionnels) ont participé à 4 rencontres dédiées au réemploi des Textiles.

Après avoir identifié les actions à mettre en œuvre pour développer ensemble le réemploi et la réparation des textiles, ce collectif porté par l'Agglomération s'est engagé dans la construction d'un évènement grand public, pour promouvoir la seconde vie des textiles sur le territoire. Il aura lieu en juin 2024.



Le Réemp' est un évènement, stimulateur de réemploi, organisé par l'Agglomération les 9 et 10 juin 2023. Il a été mené avec 8 partenaires financiers du territoire, des acteurs locaux, sur la base du surplus de matériaux réemployables non écoulés issus des travaux du futur Totem de l'Innovation et de la déconstruction des tours de Balzac. Il a réuni près de 250 personnes autour de plusieurs temps : bourse aux matériaux, challenge de détournement de matériaux, sensibilisations, exposition, etc.



Temps d'échanges à l'occasion d'une des rencontres autour du réemploi des textiles.

ZOOM

UN PLAN D'ACTIONS SUR 3 ANS : 2022-2025

3 boucles composent prioritairement le programme « Territoire Économe en Ressources » : le cycle de vie des matériaux de construction, les activités locales de réemploi et surcyclage, les matériaux issus de la biomasse maritime.

Les objectifs sont les suivants : valoriser les actions existantes, renforcer et favoriser la coopération entre les acteurs, réduire la dépendance du territoire aux ressources extérieures, consolider et développer les emplois locaux, améliorer la compétitivité des entreprises du territoire, initier une dynamique territoriale d'économie circulaire.

Des actions sont déjà engagées autour du BTP et du textile, avec les directions « Aménagement et déplacements » et « Développement économique et Emploi ». La réflexion est en cours autour des matériaux issus de la biomasse maritime : déchets coquilliers et algues vertes avec notamment la structuration et le développement de filières de valorisation locales.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

MOBILITÉS

L'AGGLOMÉRATION EST ENGAGÉE DANS LA RÉALISATION D'UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (2020-2030) DANS UN OBJECTIF DE MOBILITÉ DURABLE. DES ACTIONS CONCRÈTES SONT ENGAGÉES EN FAVEUR DES MODES ACTIFS (SCHEMA CYCLABLE INTERCOMMUNAL), DES TRANSPORTS EN COMMUN (OPTIMISATION DU RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS BRIOCHINS, DONT LE PROJET STRUCTURANT DE BHNS TEO) ET DES MOBILITÉS PARTAGÉES (COVOITURAGE).



Un des trois bus articulés fonctionnant au GNV, mis en service en 2023.



Un nombre de locations de vélos en hausse en 2023.

6,69

millions de voyages ont été effectués sur le **réseau des TUB** soit **une augmentation de 10 %** en un an. Après une année 2022 qui a permis de retrouver le niveau de fréquentation d'avant la crise sanitaire, la fréquentation 2023 dépasse désormais amplement les fréquentations enregistrées alors (680 000 voyages de plus en 2023 par rapport à 2019).

535

ménages ont bénéficié, en 2023, de l'aide à l'**acquisition d'un vélo à assistance électrique**, pour une enveloppe allouée au dispositif de 80 000€.

1,4

kms correspondent à la longueur de la deuxième section aménagée de la voie verte Hentig glas, connectant la séquence urbaine aménagée en 2020 à la gare SNCF de Saint-Brieuc. Cette portion est en service depuis l'été 2023.

361

vélos ont été mis en location à la Maison du Vélo **dont 324 vélos à assistance électrique**. Le nombre total de locations s'élève à 2 246 en 2023, soit une hausse de 4,6% par rapport à 2022.

25

classes ont effectué les blocs 1 (pédaler), 2 (circuler) et 3 (rouler) du dispositif « **Savoir rouler à vélo** » sur l'année scolaire 2023-2024. Cette intervention est réalisée, dans le cadre d'une convention avec l'Union Sportive des Ecoles Primaires qui prépare les enfants à leur entrée en 6^{ème}.

+ de 7 000

kms ont été parcourus à vélo, à pied, en trottinette, en bus, en train ou en covoiturage, par les agents de l'Agglomération qui ont participé au **Challenge des Mobilités** du 13 au 19 mai. Cette mobilisation fait partie des actions de sensibilisation pour favoriser les modes de déplacement doux ou alternatifs à la voiture individuelle.

ZOOM

BUS AU GNV (GAZ NATUREL VERT)

Trois bus articulés fonctionnant au GNV ont été mis en service sur le réseau à la rentrée 2023, inaugurant ainsi la transition énergétique du matériel roulant qui va permettre de progressivement remplacer le parc de véhicules diesel.

PROJET BHNS TEO (BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE)

Sur le projet BHNS TEO, l'année 2023 a été consacrée à la finalisation des études des derniers tronçons (Corderie – Plaines Villes et Cité – Avenir), à la réalisation des enquêtes publique et parcellaire aboutissant à la délivrance d'une déclaration d'utilité publique en décembre 2023.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

URBANISME ET FONCIER

1 446

autorisations d'urbanisme ont été instruites en 2023, soit une baisse d'environ 2,5% par rapport à 2022. Une démarche de dématérialisation des autorisations d'urbanisme est en cours, partagée par les 4 centres instructeurs du territoire avec un poste dédié à la dématérialisation.

8

modifications de PLU communaux ont été approuvées (Binic-Etables-sur-mer, Plaine-Haute, Plédran, Plérin, Pordic et Quintin).

1

étude sur les périmètres délimités des abords (PDA) a été lancée. Elle vise à affiner les périmètres des monuments historiques et fera l'objet d'une enquête publique commune avec le PLUi.

19

ventes de terrains ont été réalisées sur l'année 2023 pour un montant global de 2 110 702,27€. Plus de 13 hectares sont concernés, dont 9,7 hectares hors Zones d'Activités Economiques.

124

déclarations d'intention d'aliéner (DIA) traitées. Elles sont obligatoires pour tout propriétaire souhaitant vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption.

134

rendez-vous avec les communes, 5 réunions publiques, 5 demi-journées de permanences élus / citoyens, 3 conférences des Maires et 4 conférences des Maires territorialisées ont été organisés dans le cadre de la finalisation du document du PLUi. Ce travail de co-construction avec les communes a permis de réaliser les orientations d'aménagement de programmation (OAP) par secteurs, des cartes de zonages, règlements graphiques, écriture de la justification des choix retenus, etc.

ZOOM

MISE EN PLACE D'UN PARCOURS TRANSITIONS SUR LA VILLE DE DEMAIN

Le parcours Transitions sur la « Ville de demain » a été animé pour accompagner l'élaboration du PLU intercommunal. A destination des élus, agents et membres du Conseil de développement, il a permis de partager les enjeux de sobriété foncière et se projeter vers de nouvelles formes urbaines, en ville comme en campagne. Dans ce cadre en 2023, plusieurs temps ont été organisés : une formation Urbax animée par le CEREMA (20 participants), 1 visite inspirante « Logements et dynamique de centre-bourg » à Guipel en Ille-et-Vilaine (31 participants) et 2 ateliers sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) à Langueux/Trémuson puis Saint-Carreuc/Ploeuc l'Hermitage, animés par le CAUE des Côtes d'Armor (45 participants).

LA DIRECTION EST COMPOSÉE DE 3 SERVICES :

- AUTORISATIONS D'URBANISME, SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION POUR 25 COMMUNES DU TERRITOIRE.
- FONCIER QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS DE L'AGGLOMÉRATION EN TERMES DE STRATÉGIE ET D'ACQUISITIONS / VENTES FONCIÈRES (FONCIER BÂTI ET NON BÂTI).
- PLANIFICATION URBAINE QUI PILOTE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) ET LE SUIVI DES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DES PLU COMMUNAUX EXISTANTS.



Réflexion foncière sur les propriétés de l'Agglomération

Dans un contexte de zéro artificialisation nette qui implique de repenser le développement vers encore plus de renouvellement urbain, l'Agglo lance une réflexion sur sa stratégie foncière tant sur son patrimoine bâti (environ 140 bâtiments) que sur non bâti (des dizaines d'hectares).

L'objectif du schéma sera de mieux connaître les propriétés non bâties de l'Agglomération (localisation, caractéristiques physiques, usages actuels, contraintes) et d'apporter des réponses aux questions sur les obligations et priorités de l'Agglo, la gestion de ce patrimoine, les améliorations, etc.



Poursuite d'élaboration du SCoT et du Règlement Local de Publicité

Élus et techniciens de l'Agglo ont participé aux comités de pilotage du SCoT qui ont permis d'aboutir à la partie réglementaire du Document d'Orientations et d'Objectifs et de décliner la programmation foncière traduisant les objectifs de sobriété foncière de la loi Climat et Résilience.

En parallèle, l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal a continué avec la tenue de 4 comités de pilotage, 2 réunions de concertation et une réunion publique.



Le Conseil de Développement, instance de démocratie participative de l'Agglomération, a été consulté sur le SCOT. Il a rendu en mars 2023 un avis conjoint avec le Conseil de Développement de Lamballe Terre & Mer après un travail approfondi. Cet avis abordait le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), les enjeux environnementaux et sociaux, la sobriété foncière. Plusieurs propositions concrètes de modifications du DOO ont été prises en compte par le Syndicat Mixte.

Mobiliser pour la transition
écologique et l'emploi

TOURISME

+ de 55 000

visiteurs annuels à l'Office de Tourisme de Saint-Brieuc dont le Bureau d'information touristique de Quintin. Cela représente 13 564 demandes qualifiées (demandes d'informations au guichet) soit 24 055 personnes. C'est une augmentation de +15,4% de 2022 à 2023.

110

visites guidées ont été programmées en 2023, dont 72 individuelles, soit 806 participants (+60% par rapport à 2022) et 38 «groupes» avec le service Affaires et Groupes, soit 1 114 personnes.

44

newsletters grand public ont été envoyées aux 7 381 abonnés avec un taux d'ouverture moyen de 35%.

788 514

visites du site internet baiedesaintbrieuc.com ont été comptabilisées, soit 1 701 342 pages vues.

282

publications ont été postées sur Facebook, soit 2 410 596 personnes touchées. L'Office de tourisme est également présent sur Instagram (152 publications qui ont touché 576 322 personnes), Pinterest (22 480 impressions) et Tik Tok (52 publications, 34 120 personnes touchées).

20 950

portions ont été servies sur Rock'n Toques sur les 3 jours du festival Art Rock en 2023 par les 23 chefs, pâtisseries, crêpiers et cavistes. **315 personnes s'activent au sein des brigades** pour servir les festivaliers et leur permettre de découvrir les saveurs de la street food gastronomique proposée. **22 partenaires en matières premières**, en matériel ou financier, s'investissent dans l'événement.

61

dossiers ont été traités par le service Affaires et Groupes qui a généré un chiffre d'affaires de 82 343 €. 2023 a également été marquée par la mobilisation de partenaires afin de réaliser un guide affaires pour la commercialisation de l'offre et la recherche de nouvelles clientèles.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION A ACTÉ SA NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR LA PÉRIODE 2024-2027. L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC LA MET EN OEUVRE À LA FOIS EN ASSURANT SES MISSIONS D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE PROMOTION ET DE COORDINATION DES PROFESSIONNELS LOCAUX ET EN PILOTANT DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE. L'ÉQUIPE FAIT DÉSORMAIS PARTIE DE LA DIRECTION COMMUNICATION, TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE, CE QUI FAVORISE LES SYNERGIES AVEC L'ÉQUIPE COMMUNICATION DE L'AGGLOMÉRATION ET SA CELLULE TOURISME.



Les salons promotionnels

Chaque année, l'Office de Tourisme participe à des salons thématiques afin de mettre en avant l'offre de notre destination touristique et l'expérience à vivre et partager sur notre territoire.

Fête de la Saint-Jacques à Villard-de-Lans et Paris-Montmartre, salon du tourisme à Rennes, celui du randonneur à Lyon, salons sportifs et journée d'accueil des étudiants à Mazier : autant de rendez-vous pendant lesquels la promotion de la Baie de Saint-Brieuc est assurée.



Les éditions

Si l'objectif est de baisser la production de support papier, l'Office de Tourisme se doit de répondre à la demande et dispose pour cela de nombreuses brochures thématiques, guides pratiques, plans et dépliants balades. En 2023, plus de 106 000 supports réalisés par l'Office de Tourisme ont été diffusés auprès de ses 200 partenaires, lors des salons, à l'accueil de Saint-Brieuc et Quintin par les conseillers en séjour...

ZOOM

LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Fruit d'un travail collaboratif avec le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme, les partenaires et plusieurs instances au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération, cette stratégie a été votée le 14 décembre 2023. Elle se décline en 4 axes majeurs :

- l'animation des réseaux professionnels et l'accompagnement des acteurs du territoire,
- le déploiement d'un tourisme durable,
- le développement d'une offre performante et innovante à partir des marqueurs du territoire,
- le renforcement de la notoriété, de la communication et de la commercialisation de la destination.

Mailler le territoire par
les services aux publics

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'AGGLOMÉRATION S'IMPLIQUE DANS LA CRÉATION ET LA PÉRENNISATION DE FORMATIONS SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE. ELLE FINANCE ET PARTICIPE AUX ACTIVITÉS DU PÔLE UNIVERSITAIRE BRIOCHIN AU SEIN DU SYNDICAT DE GESTION DU PÔLE UNIVERSITAIRE. PAR AILLEURS, ELLE SOUTIENT LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ACCOMPAGNANT, PAR EXEMPLE, LES PROJETS ASSOCIANT RECHERCHE ET ENTREPRISES.



En septembre, 195 étudiants, futurs maîtres d'école, ont intégré les locaux de l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Il se situe sur le site « Madeleine Marzin » (anciennement collège Beaufeuillage), pour lequel l'Agglomération a investi 1,25 millions d'euros dans les travaux de réhabilitation des bâtiments.



Avec l'aide et la participation d'enseignants et d'étudiants du territoire, l'Agglomération a promu son offre de formations supérieures et la qualité de ses conditions de vie étudiante aux salons « STUDYRAMA » et « L'ÉTUDIANT » organisés à Rennes.

625 000 €

ont été investis par l'Agglomération pour la **construction du bâtiment qui va accueillir le futur Institut BOUSSINGAULT du Cnam Bretagne** sur la Technopole Saint-Brieuc Armor de Ploufragan (programmé dans le cadre du Contrat de Plan État région 2021-2027, représentant un investissement de 3,3 millions d'euros sur le territoire de l'Agglomération). A l'horizon 2030, l'établissement formera 300 jeunes par an, de bac+1 à bac+8.

36 000 €

ont été investis par l'Agglomération pour le **soutien au développement de la recherche et de l'expertise de l'IUT** de Saint-Brieuc en matière de matériaux. Elle contribue ainsi à la création de la nouvelle plateforme de recherche MATRIX et d'un poste d'ingénieur technicien chargé d'optimiser l'utilisation des équipements et d'enseigner aux futurs techniciens de l'IUT et futurs ingénieurs de l'ESIR Saint-Brieuc.

80

lycéens suivent le **Programme de Découverte des Études de Santé**, débuté en novembre 2023 à Saint-Brieuc (expérimentation, inspirée d'une initiative rennaise). Les lycéens rencontrent des étudiants en médecine, suivent des cours de méthodologie et d'introduction au programme de PASS. Ce programme sera reconduit en 2024.

3 500

sacs de bienvenue ont été distribués à tous les étudiants en première année du territoire, dont une grande partie lors de la Journée campus organisée en septembre. Le sac contient des infos culturelles, une offre découverte d'une semaine gratuite dans les TUB et le guide étudiant édité par l'Agglo. Ce dernier est aussi distribué lors de portes ouvertes des établissements en février - mars et sur les salons étudiants.

384 000 €

de subvention d'investissement exceptionnelle ont été accordés par l'Agglomération **à la réalisation de la Résidence Universitaire Les Villes Dorées**, notamment pour les aménagements et équipements intérieurs, considérant l'importance de cette nouvelle résidence pour le développement du pôle universitaire. En contrepartie, le CROUS a diminué le loyer mensuel de 35 € par logements.

ZOOM

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ÉTUDIANTS

- 62 000 € de subventions ont été investis par l'Agglomération pour améliorer les conditions de travail des étudiants et des enseignants de l'IUT et de l'ESIR (École Supérieure d'Ingénierie de Rennes). Elle a soutenu les travaux de réfection des toitures de l'IUT en fléchant l'établissement vers des fonds européens REACT-EU, les travaux d'aménagement et d'équipement des locaux.
- L'Agglomération a participé au financement de la nouvelle résidence universitaire «Les Villes Dorées» (cf ci-dessus). Cette dernière est située à proximité du campus MAZIER, près des facultés de Rennes 1 et 2, de l'IUT, du restaurant universitaire, la résidence comprend 128 studios meublés, confortables et à loyer abordable. Elle est également équipée d'espaces collectifs : salle commune, salle d'études, laverie, local 2 roues.

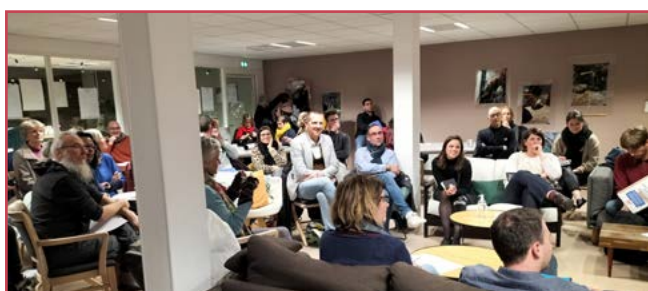
*Mailler le territoire par
les services aux publics*

JEUNESSE

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE SONT MULTIPLES. LE RÔLE DE L'AGGLOMÉRATION EST DE CRÉER DU LIEN ET DE MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES.



Exemple de projet financé par la Bourse Zéphyr : le livre « Mémoires de femmes »



En mars 2023, l'Agglomération et l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) ont animé un temps d'échange d'expériences sur les Conseils municipaux d'enfants et de jeunes (CME-CMJ), en présence de 21 communes, de la Région, du Département et du Conseil de Développement. Un observatoire des dynamiques des CME/CMJ a été lancé à la suite de ce séminaire. Aujourd'hui, 20 communes ont un CME-CMJ, ce qui représente 367 jeunes engagés dans les démarches de démocratie participative.

65

jeunes ont bénéficié de la bourse Zéphyr, pour réaliser 10 projets d'intérêt général (7 projets collectifs et 3 projets individuels) : mission scientifique, exposition photo sur les discriminations, journée sport & handicap, actions de solidarité internationale (Amazonie, Togo, Inde, Madagascar), court-métrage sur les personnes à la rue, citoyenneté européenne, livre « mémoires de femmes »... La bourse Zéphyr est co-financée par l'Agglomération, la CAF et le Département.

10 000 €

ont été versés en contribution au Pass'Engagement du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, pour favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans avec une bourse qui finance un projet de mobilité (ex : permis de conduire), formation (ex : BAFA ou frais d'inscription en formation) ou logement (ex : caution), en contrepartie d'un engagement bénévole au sein d'une association ou d'un centre social du territoire. En 2023, ce sont 39 jeunes de l'agglomération qui ont été accompagnés.

400

jeunes de 12 à 18 ans ont été sensibilisés aux enjeux du changement climatique : une fresque du Climat en mai, lors d'une Rencontre de la jeunesse, et 4 interventions en octobre, dans des lycées de Saint-Brieuc et Quintin, de Céline Guivarch, directrice de recherche au CIREN* et co-auteur du dernier rapport du GIEC. Originaire de Saint-Brieuc, Céline Guivarch, qui a reçu en 2020 le prix Irène Joliot-Curie de la jeune femme scientifique, a présenté son parcours de femme scientifique et chercheuse et a échangé avec les élèves sur les enjeux du réchauffement climatique (causes, effets, stratégies d'atténuation et d'adaptation...).

*Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement

ZOOM

UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE SUR LA JEUNESSE, ÉLABORÉE AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Le PIA* Jeunesse (2016 à 2022) a initié, pour l'Agglomération, une autre manière de travailler ses politiques publiques au regard des besoins des jeunes (concertation, expérimentation, transversalité).

Elle a décidé de poursuivre son engagement en faveur des jeunes dans une logique de politique « intégrée » de jeunesse, avec 3 grands objectifs :

- améliorer le cadre de vie des jeunes en proposant un territoire accueillant et attractif ;
- renforcer l'implication des jeunes dans la vie locale ;
- agir pour l'emploi et la formation des jeunes.

Cette démarche jeunesse intercommunale s'inscrit par ailleurs dans le projet territorial 0-30 ans, dont le cadre contractuel est la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF.

PIA* Programme d'Investissement d'Avenir

*Mailler le territoire par
les services aux publics*

FAMILLES

L'ENFANCE À L'AGGLOMÉRATION REGROUPE 3 SERVICES RATTACHÉS À LA DIRECTION SANTÉ, FAMILLES ET PROXIMITÉ :

- LE RELAIS PETITE ENFANCE ACCUEILLANT LES FAMILLES ET PROFESSIONNELS SUR 7 ANTENNES AU PLUS PRÈS DES PUBLICS,
- L'ACCUEIL INTERCOMMUNAL POUR LES ENFANTS DE 2 MOIS ET DEMI À 4 ANS RÉVOLUS AVEC LES MULTI-ACCUEILS « POTES ET POTIRON » (BINIC-ÉTABLES-SUR-MER) ET « LA FARANDOLE » (QUINTIN),
- LE SERVICE COMMUN DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) GÉRÉ PAR LA MJC DE QUINTIN.



Des ateliers numériques, organisés par le Relais Petite Enfance et animés par le conseiller médiateur numérique de l'Agglo, ont été mis en place concernant les démarches administratives « devenir parent-employeur ». Ils étaient destinés aux professionnels et familles.



Le samedi 9 septembre 2023, le Relais Petite Enfance de l'Agglo fêtait ses 10 ans. Assistants maternels, partenaires institutionnels et élus se sont retrouvés à l'Hippodrome de la Baie pour partager un moment convivial et festif avec toute l'équipe du Relais.



Rendez-vous attendu des professionnels et des familles, les Rencontres territoriales Petite Enfance ont accueilli près de 800 personnes, enfants et adultes. Elles se sont déclinées en 23 ateliers enfants/adultes, des expositions et 7 ateliers pour les parents et professionnels.

7 300

contacts (rendez-vous individuels, téléphoniques) **avec les familles et les assistants maternels** ont été établis par le Relais Petite Enfance en 2023.

19 391

personnes (parents, professionnels et enfants) ont été accueillies sur des **temps collectifs** organisés par le Relais Petite Enfance, sur notamment **1 108 ateliers d'éveil** (espaces jeux libres, ateliers musique, spectacles, etc.), **sorties nature ou culturelles** avec les enfants et les assistants maternels, **46 soirées** d'accompagnement des pratiques professionnelles.

154

enfants ont été accueillis dans les **multi-accueils** sur environ 34 500h.

637

enfants ont fréquenté les **accueils de loisirs durant les petites vacances et/ou les vacances d'été** (dont 256 de - 6 ans et 381 de + de 6 ans). **189 enfants** ont bénéficié de l'**accueil périscolaire du mercredi** (dont 77 enfants de moins de 6 ans et 112 de plus de 6 ans). L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) mis en œuvre par la MJC de Quintin sur les territoires des communes du sud de l'Agglomération a vu son activité augmenter pour 2023.

ZOOM

LE PROJET TERRITORIAL 0-30 ANS

L'Agglomération a adopté, à l'unanimité en Conseil d'Agglo du 19 octobre 2023, le **Projet territorial 0-30 ans**. Ce dernier doit répondre à un double enjeu : **maintenir et attirer des familles et des jeunes de 0 à 30 ans**.

Il a pour ambition de travailler sur de nombreux sujets concernant la famille (ex : attractivité des métiers de la petite enfance et des structures d'accueil, accompagnement de la parentalité, des familles vulnérables et des projets éducatifs, promotion de la santé et de la prévention des 7-30 ans, le travail autour de l'offre en matière de logement et de mobilité pour les jeunes, etc.).

Le projet territorial s'appuie sur une démarche transversale et la collaboration avec les communes ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels.

LA PARENTALITÉ, UN AXE DU PROJET TERRITORIAL 0-30 ANS

L'année 2023 fut aussi une année de réflexion autour de la thématique de la parentalité avec la volonté :

- de soutenir les parents dans leurs compétences, rôles et pratiques ;
- de positionner la thématique comme un enjeu territorial d'accompagnement et de prévention ;
- d'associer l'ensemble des acteurs dans un premier temps.

Un poste parentalité a été mis en place à 0.80 ETP à titre expérimental.

*Mailler le territoire par
les services aux publics*

CIAS

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CONTRIBUE AU MAINTIEN À DOMICILE DES USAGERS DES 32 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION.

IL S'ADRESSE AUX PLUS DE 60 ANS, AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU ATTEINTE D'UNE MALADIE INVALIDANTE. IL PROPOSE UN SERVICE DE PROXIMITÉ COMPLET : AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD), SOINS À DOMICILE (SSIAD), PORTAGE DE REPAS, ACTIONS PRÉVENTION SANTÉ OU ENCORE L'AIDE AUX AIDANTS.



Conférence Prévention Santé

470

agents travaillent au sein des services du CIAS pour permettre aux personnes de **rester vivre à domicile dans les meilleures conditions** et dans le respect de leurs choix.

310 000

heures d'intervention ont été réalisées, en 2023, par les **aides à domicile**, ce qui représente 380 000 interventions.

282

patients ont bénéficié du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

+ de 136 000

repas ont été livrés au domicile de **562 bénéficiaires** sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

270

appareils de téléassistance installés par les agents du CIAS permettent aux bénéficiaires d'être en sécurité à leur domicile.

2 317

personnes ont participé aux **292 actions de Prévention Santé** organisées sur le territoire de l'agglomération (conférences, ateliers et balades).



Participation du CIAS au Forum des Métiers de la Santé à la Cité des Métiers.



Formation interne des nouveaux professionnels à la manutention



Le CIAS est intervenu dans plusieurs établissements de formation, ici à la Maison Familiale Rurale, pour présenter ses services et ses métiers.

ZOOM

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À LA PRISE DE POSTE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En 2023, le CIAS a finalisé sa procédure d'accueil et de formation des nouveaux professionnels qui prévoit un accompagnement sur les 3 premiers mois : binôme, tutorat, formations internes, immersion au sein des autres services.

Cette démarche vise à favoriser l'intégration et la fidélisation des nouveaux professionnels tout en leur donnant les bases nécessaires à un accompagnement de qualité des bénéficiaires.

Sur le thème de la Qualité de Vie au Travail, la nouvelle organisation du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a été déployée sur tous les secteurs. Le fonctionnement en trinôme limite les coupures tant pour les agents que pour les bénéficiaires.

*Mailler le territoire par
les services aux publics*

SANTÉ

L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-BRIEUC S'EST TRÈS LARGEMENT INVESTIE DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ EN 2023. BIEN QU'ELLE NE RELÈVE PAS D'UNE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE DES INTERCOMMUNALITÉS, ELLE NÉCESSITE POURTANT L'INVESTISSEMENT ET L'ENGAGEMENT DE TOUS.

AFIN DE FAVORISER LA BONNE SANTÉ DES HABITANTS DE SON TERRITOIRE, NOTAMMENT EN AMÉLIORANT L'ACCÈS AUX SOINS ET EN RENFORÇANT LE VOLET PRÉVENTION, ELLE A FAIT LE CHOIX D'ÉLABORER UNE VÉRITABLE POLITIQUE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE VALIDÉE FIN 2022 : «LE PROJET TERRITORIAL SANTÉ DE L'AGGLOMÉRATION». ELLE SE TRADUIT NOTAMMENT PAR LE SOUTIEN D'ACTIONS D'« ALLER-VERS », AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES POPULATIONS ET EN INSCRIVANT LA DIMENSION PARTENARIALE ET COLLECTIVE DE LA SANTÉ À L'ORDRE DE SES PRIORITÉS.

250 000 €

de subventions d'équipements annuels (dans la section investissement) ont été votés par l'Agglomération pour l'aide à l'installation de médecins généralistes (cf complément dans le ZOOM ci-dessous).

200

internes ont été accueillis sur le territoire. Le Centre hospitalier Yves Le Foll, les universités de Rennes et Brest ainsi que leurs partenaires se sont mobilisés pour leur permettre de réaliser un stage à l'hôpital et/ou en médecine de ville. L'Agglomération, pour sa part, a organisé des soirées d'accueil et de départ pour chaque promotion.

L'Agglomération a, par ailleurs, investi le partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Baie d'Armor pour développer le lien avec les professionnels de santé et promouvoir l'exercice coordonné, composante de l'**attractivité médicale du territoire**.

40

personnes ont suivi la formation derniers secours « La mort fait partie de la vie, parlons-en ». Destinée au grand public, cette formation était animée par la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs et un cadre de santé de l'hôpital Yves Le Foll. Quatre thèmes ont été abordés : La mort fait partie de la vie - Soulager les souffrances - Anticiper et se préparer - Dire adieu.

40

personnes malades ou en perte d'autonomie ont suivi des séances d'activités physiques adaptées proposées dans les piscines de l'Agglomération. Ces séances, proposées par l'Agglomération et son Centre Intercommunal d'Action Sociale depuis 2019, permettent à un public en perte d'autonomie de pratiquer une activité physique adaptée et de prévenir les douleurs et pathologies liées à l'âge.



Soirée d'échanges et de rencontres proposée en juin aux médecins récemment installés dans l'agglomération.



L'Agglo s'est associée à la Ville de Saint-Brieuc pour organiser des événements de sensibilisation et d'informations dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale nationales. Plusieurs actions autour du thème « Ma santé mentale est un droit » ont été proposées : spectacle de marionnettes sur les violences intra-familiales, soirée des parents animée par une psychologue et une sage-femme, etc.

ZOOM

6 NOUVELLES ACTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

L'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et plusieurs partenaires ont adopté fin 2023 une prolongation du CLS jusqu'en 2026 ainsi que 6 nouveaux projets d'action de promotion de la santé sur des thèmes comme la santé mentale, des conférences santé disponibles en replay (« ma santé en questions »), des actions de dépistage, la santé environnementale et particulièrement la détection du radon...

DES AIDES FINANCIÈRES À L'INSTALLATION DE MÉDECINS

L'Agglomération a voté un budget annuel de 250 K€ de subvention d'équipements en investissement pour l'aide à l'installation de médecins généralistes (cf chiffre ci-dessus). Ces aides concernent :

- les jeunes professionnels de santé dans le cadre d'une première installation sur notre territoire
- les communes dans le cadre de travaux d'investissement pour de nouveaux bâtiments d'accueil des médecins en recherche de locaux répondant à leurs besoins. Ex : la Maison de santé à Yffiniac, le Centre de santé Tréguen-Saint-Brieuc.

Cette subvention sera renouvelée chaque année dans le budget de l'Agglomération dans le cadre du Projet Territorial de Santé, adopté en décembre 2022.

Amortir la crise et agir pour une meilleure qualité de vie

HABITAT ET CADRE DE VIE

CONSTRUIRE DES LOGEMENTS NEUFS (DONT DES LOGEMENTS SOCIAUX), LUTTER CONTRE LA VACANCE ET L'ÉTALEMENT URBAIN, ASSURER LE RENOUVELLEMENT URBAIN, NOTAMMENT DANS LES CENTRALITÉS, SOUTENIR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS EXISTANTS (CONSEILS ET AIDE SUR LES ASPECTS ÉNERGIE, VIEILLISSEMENT ET HANDICAP) FONT PARTIE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE L'AGGLOMÉRATION. EN PARALLÈLE, LA COLLECTIVITÉ OEUVRE AUSSI POUR LE CADRE DE VIE DES HABITANTS : ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, ACTIONS EN FAVEUR DE LA «POLITIQUE DE LA VILLE», SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE.



L'Espace Info Habitat (EIH) est un service public ouvert à tous les ménages ayant une question sur l'habitat (informations, accompagnement, aide aux travaux). En 2023, 5 141 contacts ont été enregistrés.



Pour sensibiliser le grand public aux droits des femmes et aux violences sexistes et sexuelles, le spectacle « Loto des Droits des Femmes » a été présenté le 23 novembre 2023, à Saint Quay Portrieux, dans le cadre des actions du CISPD.

ZOOM

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE – CISPD

Instance partenariale et de proximité, le CISPD réunit les communes, le Département, les services de l'État chargés de la sécurité et de la prévention, des associations et tout acteur participant au maintien de la tranquillité publique. Il anime des groupes de réflexion, organise des réunions d'informations à destination de professionnels et d'élus et soutient, par le financement, des actions de prévention envers les jeunes, d'accompagnement et d'information auprès des personnes vulnérables ou victimes de violences, de prévention de la récidive et de développement d'une culture de la prévention (ex : un colloque sur l'impact psychologique des violences conjugales sur les enfants en février 2023 a réuni 150 professionnels et élus).

329

nouveaux logements locatifs sociaux ont été programmés. L'Agglomération accompagne les bailleurs sociaux publics qui réalisent de nouveaux logements ou en réhabilitent dans les 32 communes, par **1,131 M€ de subventions**. Les travaux sont estimés à 41,8 M€ d'investissement. Ils auront **un impact positif** sur les entreprises et l'économie.

2 200

ménages ont été conseillés par l'Espace Info Habitat pour leur projet d'achat ou de travaux de leur logement.

738

diagnostics techniques ont été réalisés par l'Agglomération et 424 primes ont été accordées pour rénover des logements.

3,5 M€

ont été mobilisés par l'Agglomération, dont 2,4 M€ au titre de l'ANAH et 1,1 M€ au titre de l'Agglo, **afin d'accompagner les ménages** et lutter contre la vacance, favoriser les économies d'énergie, renforcer les centres-villes et centres-bourgs.

151

primes à l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement ont été accordées dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

74

emplacements famille sont répartis sur les 7 aires d'accueil des gens du voyage et 2 terrains familiaux gérés par l'Agglomération.

82,5 %

de taux d'occupation constant ont été constatés pour l'ensemble des aires d'accueil, avec un taux pouvant dépasser 95% sur certaines (Langueux, Ploufragan et Trégueux), avec des personnes en forte demande de sédentarisation et stationnant de manière permanente sur les aires.

40

stationnements de petits groupes familiaux ont été répertoriés sur des terrains temporaires en 2023. Une légère baisse par rapport aux années précédentes, à nuancer par une augmentation du nombre de jours de stationnement. 4 missions évangéliques de 50 à 250 caravanes ont été accueillies à Pordic.

89 441 €

de redevances et de remboursement d'eau et électricité ont été payés sur l'année par les gens du voyage en contrepartie de l'accueil sur une aire de l'agglomération ou sur un terrain mis temporairement à leur disposition.

Amortir la crise et agir pour une meilleure qualité de vie

LES PÔLES DE PROXIMITÉ

LES PÔLES DE PROXIMITÉ SONT LE RELAI ENTRE LES USAGERS ET LES DIFFÉRENTS SERVICES CENTRAUX DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION.

ILS ONT VOCATION À RÉPONDRE AUX DEMANDES ET QUESTIONNEMENTS DES USAGERS RELEVANT DES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION (DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT, MODE D'ACCUEIL, HABITAT, EMPLOI, MOBILITÉ...).

ILS SONT AUSSI UN LIEU DE RESSOURCES POUR LES AGENTS ET LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION DES DIFFÉRENTS SECTEURS.

+ de 2 500

personnes ont été accompagnées par l'Agglomération et ses partenaires sur les Pôles de proximité en 2023 sur différents domaines : emploi, insertion, habitat, eau, déchets, etc.

88

permanences habitat ont été proposées sur les pôles au cours de l'année. Elles sont assurées soit par l'Agglomération, soit par ses partenaires (Soliha, ADIL, ALEC) dans le cadre de conventions. Les permanences fonctionnent sur la base de créneaux fixes sur rendez-vous.

A partir d'octobre 2023, le CISP* de l'Agglomération et l'Ordre des Avocats ont mis en place une nouvelle permanence au pôle de proximité de Quintin, avec un objectif commun d'accès au droit simplifié et de proximité pour les habitants. Gratuite, sur rendez-vous et tenue par un avocat, elle permet aux habitants de s'informer sur leurs droits et d'être orientés dans leurs démarches.

* Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



+ de 130

composteurs ont été vendus aux particuliers dans les accueils de proximité en 2023. Ce service permet aux habitants de pouvoir s'équiper au plus près de chez eux.

90

réunions des aides à domicile et aides-soignants ont été organisées par le CIAS sur les pôles de proximité en 2023.

Des antennes du CIAS sont présentes dans les pôles de proximité, ce qui a plusieurs intérêts :

- un contact physique facilité pour les usagers et leurs familles ;
- un lien plus aisé pour les agents de terrain avec leurs responsables de secteurs ou infirmières coordinatrices (IDEC) du CIAS ;
- la possibilité de proposer des temps de rencontres, d'informations et de formations aux aides à domicile et aux aides-soignants, au plus près de leur périmètre de travail, facilitant ainsi leur présence.



Entre octobre et décembre, des registres de concertation du PLUI ont été mis à disposition des habitants et usagers dans les Pôles de proximité, accessibles aux jours et heures habituels d'ouverture, pour permettre de recueillir les observations et propositions. Ce processus rentre dans le cadre de la démarche constante de l'Agglomération d'aller au plus proche des lieux de vie des habitants.

ZOOM

UNE ÉVOLUTION CONSTANTE DES POINTS D'ACCUEIL EN PROXIMITÉ

- Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès et d'accueil des usagers, ainsi que des conditions de travail des agents, une réflexion a été menée en 2023 à Ploeuc-L'Hermitage afin d'installer l'École de Musique Centre-Armor dans les locaux du Pôle de proximité de Ploeuc. D'autres services de l'Agglomération s'y trouvent déjà : eau, Relais petite enfance, antenne-sud du CIAS. Les travaux d'aménagement et l'installation ont été réalisés en 2024.
- La municipalité de Binic-Etables-sur-Mer a engagé une réflexion en 2023 autour d'une Maison des services regroupant plusieurs services à la population de la Ville, de l'Agglo et de leurs partenaires. Dans le cadre de l'Agglomération, la question a porté autour de la présence d'un accueil permettant une première porte d'entrée sur l'ensemble de ses services.

Amortir la crise et agir pour
une meilleure qualité de vie

CULTURE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION A À COEUR DE PROPOSER ET FAVORISER UNE CULTURE DE QUALITÉ SUR SON TERRITOIRE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS. POUR CELA, ELLE APPORTE SON SOUTIEN À DE NOMBREUX ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE (ÉQUIPES ARTISTIQUES, FESTIVALS...). FORCE EST DE CONSTATER QUE CES DERNIERS ONT DÉVELOPPÉ UNE RÉELLE PRISE DE CONSCIENCE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EN ADAPTANT ET FAISANT ÉVOLUER DE PLUS EN PLUS LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET L'ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS.



Traversée de la Baie animée par la Maison de la Baie. Une découverte ludique de cette baie unique !

+ de 5 000

personnes ont participé à des ateliers de pratique artistique à La Briqueterie, un accès à des pratiques culturelles de la toute petite enfance aux personnes âgées, à des publics éloignés, aux écoliers du territoire, un axe fort d'éducation artistique et culturelle.

4 200

spectateurs et 220 bénévoles ont participé aux 62 actions culturelles mises en œuvre à Ti ar Vro – L'Ôté / Cultures de Bretagne. 30 interventions ont été réalisées dans des crèches de l'agglomération. 90 adhérents ont participé aux cours de breton et de gallo.

386 409 €

de subventions ont été versés à 79 acteurs culturels : artistes, associations organisatrices de festivals ou structures culturelles.

202

jours d'utilisation du «7 bis et Cies» ont été recensés pour 24 compagnies et associations, un soutien important à la présence, la création et la pratique artistique sur le territoire.

164 %

d'usagers supplémentaires et 57% d'emprunts en plus en médiathèques par rapport à 2022 sont significatifs de la montée en puissance de l'activité des médiathèques.

6

valeurs partagées par les élus et les bibliothécaires professionnels et bénévoles, acteurs des Médiathèques de la Baie, sont le socle de leur charte de la coopération : engagement, équité, compétence, simplicité, créativité, esprit d'équipe.

7

expositions ont été créées dans le cadre de Photo Festival, via des résidences sur le territoire et exposées pendant 4 mois autour d'un fil rouge : « Les femmes et les hommes qui font le territoire ».

67

sorties nature à destination du grand public ont été proposées par la Maison de la Baie afin de faire découvrir la faune et la flore exceptionnelles de la Baie de Saint-Brieuc.

Lisons 2032

Schéma de développement de la lecture publique
à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Adoption du schéma de développement de la lecture publique à l'échelle intercommunale le 23 juin 2023 par l'Agglomération puis par ses communes membres.

ZOOM

L'ANNÉE VERTE DANS LES MÉDIATHÈQUES DE LA BAIE

2023 a été une année pour mettre en avant l'écologie dans la société et dans les bibliothèques, en partenariat notamment avec la Direction Transition écologique autour de l'exposition « Hopes, un autre monde est possible » d'Yannick Monget (action du Plan Climat Air Énergie Territorial).

200 rendez-vous ont eu lieu dans 23 communes et plus de 6 000 personnes y ont participé.

De quoi donner envie à tous de poursuivre dans cette voie... verte, devenue l'un des défis à relever avec Lisons 2032.

Amortir la crise et agir pour
une meilleure qualité de vie

SPORT

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EST DOTÉE DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS* QUI PERMETTENT À L'AGGLOMÉRATION D'AFFIRMER SA VOLONTÉ DE FAVORISER LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE PAR SON DYNAMISME SPORTIF.

* 5 piscines (Saint-Brieuc, Binic-Etables-sur-Mer, Quintin), 1 patinoire (à Languieux), 1 Halle d'Athlétisme, 1 gymnase (La « Closerie » à Saint-Quay Portrieux), 1 piste de roller / anneau de vitesse (à Binic-Etables sur Mer), 1 vélodrome (à Pordic), 1 golf (à Lantic), 1 hippodrome (à Yffiniac) et un pôle nautique (sur 2 sites : Binic-Etables sur Mer et Saint-Quay Portrieux).



Saint-Brieuc Armor Agglomération, avec le soutien de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), a organisé en juillet 2023, une manche de la Coupe du Monde de VTT Trial proposé par l'Union Cycliste Internationale (UCI).



Le Pôle Nautique Sud Goëlo élu Ecole de voile de l'année 2023.



125 900 €

ont été attribués à 31 associations pour l'organisation de leurs manifestations. Une partie d'entre elles se sont déroulées sur les équipements communautaires : meeting Aquabaie, meeting d'athlétisme, course sur le vélodrome.

Le territoire accueille tous les ans de belles compétitions nationales. Exemples en 2023 : le Championnat de France de Gymnastique Artistique, la Coupe de France de BMX, le Championnat de France Cyclisme Avenir.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a même organisé une manche de la Coupe du Monde de Trial VTT sur la Côte des Halles à Ploëuc.

16

nouveaux circuits VTT ont été inaugurés en juin au Vieux-Bourg.

11 %

d'augmentation des inscriptions aux stages du Pôle Nautique Sud Goëlo ont été comptabilisés ainsi qu'une augmentation de 5% pour les stages. Il s'agit d'une année de reconnaissance pour l'équipement, malgré une baisse de 8% des recettes de l'offre de location.

7

stagiaires ont été accueillis pendant 5 mois dans le cadre du démarrage du dispositif «La Mer est à Vous», programme national d'insertion professionnelle destiné à favoriser le développement des vocations maritimes chez les jeunes éloignés de l'emploi. Ils ont été accompagnés par un coach d'insertion ainsi qu'une monitrice de voile et ont pu découvrir l'ensemble des métiers de l'économie bleue.

3 500

spectateurs étaient présents à l'Hippodrome de la Baie, en avril, lors de l'étape du Grand Prix National du Trot. Une première pour l'équipement ! Cette étape a généré plus de 12 M€ de paris sur toute la France.

1 M€

ont été validé en Bureau communautaire en octobre 2023 pour la réhabilitation de la Patinoire en termes techniques et réglementaires. Cette opération inscrit l'équipement dans la politique volontariste de transition énergétique (baisse de 50 % des consommations énergétiques).

ZOOM

LE PÔLE NAUTIQUE SUD GOËLO, ÉLU ÉCOLE DE VOILE DE L'ANNÉE 2023

Chaque année, la Fédération Française de Voile (FFV) récompense les clubs qui ont brillé par leur dynamisme lors de la cérémonie des « Top Clubs FFVoile ». Parmi les 400 écoles en lice, c'est le Pôle Nautique Sud Goëlo qui a décroché le titre pour l'année 2023. Une belle récompense pour son dynamisme et son engagement !

C'est la première fois que le titre est décerné en Côtes d'Armor. Il valorise les dimensions éducatives, sportives, récréatives et sociales portées par les Écoles françaises de voile.

La remise officielle de la récompense a eu lieu le 23 mars 2024 lors de l'Assemblée générale ordinaire de la FFV. 66 distinctions ont été remises à 57 clubs différents.

UNE DÉMARCHE MANAGÉRIALE



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Depuis l'installation du nouvel exécutif après les élections municipales de 2020, **l'Agglomération s'est mise en mouvement, pour être plus agile, performante et capable de s'adapter aux enjeux de demain.** Devant la complexité des défis à relever, mais surtout l'enchevêtrement des domaines d'action qu'ils questionnent, **la transversalité est devenue notre fil rouge** pour guider chacune de nos actions.

Les politiques publiques émergentes, les dossiers de plus en plus complexes et les nouvelles exigences de nos concitoyens nous ont amenés à **repenser nos pratiques d'encadrement et de management**, remettant en question les silos et les logiques de travail vertical pour favoriser le partage des connaissances, le travail collectif entre les directions et la prise en compte la plus exhaustive possible des différentes thématiques dès l'émergence d'un projet.

En 2021, a été créé le CODEC, un groupe de travail porteur de la transversalité, réunissant chaque mois les chefs de service et cadres rattachés à un directeur ou une directrice pour échanger sur les sujets d'actualité, partager les travaux en cours et les réflexions à mener. **Des réseaux d'agents issus de différentes directions et services mais structurés autour d'une thématique transversale commune ont également vu le jour** : le réseau des techniciens ambassadeurs de l'économie sociale et solidaire, le pôle économie circulaire, les référents du Plan Climat Air Énergie Territoriale, les travaux sur le numérique responsable, la sobriété énergétique, l'égalité femme-homme, etc.



Le Projet de territoire 2021-2030 a connu une actualité forte en 2023 : son bilan à mi-parcours. Là encore, les différentes directions et les services ont été fortement mobilisés, que ce soit dans la préparation des deux séminaires, temps forts de la démarche, ou dans l'élaboration des feuilles de route par direction, démarche managériale venue nourrir ce bilan à mi-parcours.

Cette démarche avait par ailleurs pour objectif **une meilleure appropriation du projet par l'ensemble des élus et des agents**, de permettre à chacun d'en appréhender les enjeux et de l'intégrer au quotidien dans les projets menés par l'Agglomération.

A l'issue de ce travail collectif, **19 défis transversaux, qu'il nous reste à relever dans les années à venir, ressortent et viennent donner du sens aux différents projets menés.**

Sur le semestre précédent, **le Plan Climat Air Énergie Territorial avait lui aussi fait l'objet d'un bilan à mi-parcours**, sujet également de mobilisation collective et d'appropriation des actions réalisées ou à enclencher, mobilisant en particulier les agents « référents climat-air-énergie » identifiés dans les différents services.

Ce bilan souligne **le besoin fort de transversalité et la nécessaire intégration des enjeux de transition énergétique et climatique dans les différentes politiques publiques.**

L'appropriation d'enjeux et d'objectifs communs se poursuit désormais en 2024 au travers du **déploiement de l'outil « Boucle Cycle de vie des Projets », un outil d'aide à la conception et de suivi des projets**, mobilisant des méthodes d'intelligence collective pour renouveler notre manière de concevoir les projets et nos politiques publiques. Bénéficiant d'un portage politique fort et affirmé, la mise en place de cette boucle vise au renforcement de nos outils en termes de « démarche projet » et nourrit là-encore la transformation de notre administration.

**Laurence Penhouët,
Directrice Générale des Services**

Groupe de travail d'agents autour de la sobriété énergétique - juin 2023

RESSOURCES HUMAINES

DANS LA DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION ENCLENCHÉE DÈS LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE, 2023 FUT UNE ANNÉE RICHE DE PROJETS POUR LA DMRH :

- NOUVEL ESSOR DE LA DÉMARCHE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS, FONDAMENTALE POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE COLLECTIVITÉ,
- ORGANISATION DE CAFÉS RH DANS LES DIRECTIONS ET SITES EXTÉRIEURS AVEC LA VOLONTÉ D'ALLER D'AVANTAGE À LA RENCONTRE DES AGENTS,
- DÉPLOIEMENT D'UN CYCLE DE FORMATIONS MANAGÉRIALES À DESTINATION DES ENCADRANTS.

AINSI, LA DMRH MARTÈLE SA VOCATION À ACCOMPAGNER ET PORTER AU QUOTIDIEN LES NOUVEAUX ENJEUX RENCONTRÉS PAR LES COLLECTIVITÉS QUI ONT UN POINT COMMUN : L'IMPÉRATIF D'UNE NOUVELLE CONSIDÉRATION DE LA QUESTION DE LA « RESSOURCE HUMAINE ».

50

managers ont été formés par le CNFPT afin de leur donner les clefs pour faire vivre et incarner les 4 principes managériaux érigés par la collectivité, dans le cadre de la démarche globale interne «Manager autrement». Cette dernière, initiée en 2021, s'appuyait sur :

- une première formation autour de l'exigence d'agilité en 2021,
- l'organisation des Rencontres Managériales en 2022,
- des temps collaboratifs de concertation autour du rôle du Manager,
- la rédaction du référentiel managérial « Manager autrement ».

56

agents ont évalué leurs compétences numériques par le biais du dispositif PIX (évaluation et certification du service public). Ce dernier est déployé progressivement auprès de l'ensemble des agents par groupe métier. Les agents d'accueil ou assistants de direction/service ont bénéficié de ce dispositif en priorité. Cela a notamment permis d'identifier 10 agents pour lesquels un parcours de formation numérique va être proposé par la DMRH.

14

cafés RH ont été organisés par la DMRH dans les directions de l'Agglo en 2023 à destination des agents. Ces temps sont l'occasion d'échanger autour des questions liées à la carrière, à la formation, à la santé etc ... Cette rencontre permet aux agents RH de se rendre plus accessibles et de faciliter les échanges, de mieux connaître les fonctionnements et outils.

13

aménagement de poste ont été réalisés pour un montant de 17 000€. Un aménagement de poste est la traduction concrète de l'avis de restriction d'aptitudes sur le poste de travail émis par le médecin de prévention ou par les instances médicales en cas d'arrêt de travail. L'aménagement peut revêtir plusieurs formes : un équipement matériel, un aménagement organisationnel, la facilitation des modes de transport domicile travail, etc.



L'accueil des nouveaux arrivants est fondamental pour ces derniers ainsi que pour l'attractivité de l'Agglomération. 10 temps d'accueil ont eu lieu en 2023 avec trois formats différents et complémentaires :

- Les demies journées sécurité (RH, informatique et prévention des risques),
- Les journées d'intégration (volet plus convivial),
- Les présentations administratives de la collectivité.

L'objectif est de faciliter la prise de poste, l'intégration au sein des équipes et de la collectivité. En plus des temps officiels, des outils sont à disposition comme le rapport d'étonnement pour faciliter les échanges avec l'encadrement de proximité.



Café RH avec les agents du Pôle Nautique en mars

ZOOM

LUTTE ET PRÉVENTION DES VIOLENCES (SEXISTES/SEXUELLES, AU TRAVAIL, ETC.)

Les inégalités s'expliquent en tout premier lieu par le maintien de stéréotypes de genre, issus d'une vision traditionnelle du rôle de la femme dans la sphère familiale et professionnelle. La sensibilisation et la dé-construction des croyances font partie des priorités de l'action de Saint-Brieuc Armor Agglomération auprès de ses agents. Aussi, 860 agents ont participé à une demi-journée de sensibilisation afin d'identifier et comprendre les différents types de discrimination, de violences, de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes, ainsi que leurs impacts sur les individus.

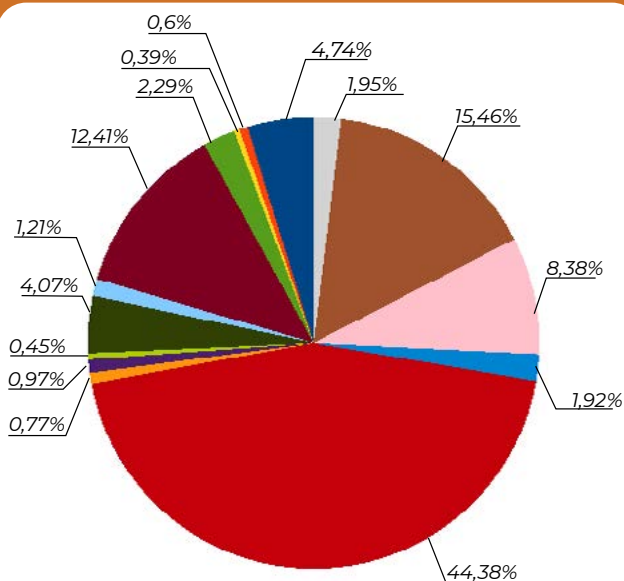
Dans une volonté de promouvoir la lutte et la prévention des violences au travail, la collectivité s'est dotée en 2023 d'une plateforme de signalement, destinée à l'ensemble des agents, qui permet de signaler une atteinte grave ou un comportement déplacé sur le lieu de travail. Chaque signalement effectué sera traité par le service des Affaires Juridiques.

FINANCES ET PARTENARIATS FINANCIERS

LE BUDGET 2023 DE L'AGGLOMÉRATION EST MARQUÉ PAR LA PERSISTANCE DE L'INFLATION, RÉSULTANT DE LA CRISE SANITAIRE ET AMPLIFIÉE PAR LE CONFLIT EN UKRAINE ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE. IL EST AUSSI LE REFLET DE MESURES PRISES AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL POUR DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT, FAVORISER LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET NUMÉRIQUES (FONDS VERT) OU ENCORE SOUTENIR LES ENTREPRISES (SUPPRESSION DE LA CVAE).

EN PARALLÈLE, LA MISSION « PARTENARIATS FINANCIERS ET APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS » VISE À OPTIMISER LES RECETTES DE SUBVENTIONS PERÇUES PAR L'AGGLOMÉRATION, LES COMMUNES ET DIFFÉRENTS PORTEURS (ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, BAILLEURS,...). ELLE MÈNE NOTAMMENT UNE VEILLE SUR LES AIDES DISPONIBLES ET APPUIE LES RESPONSABLES DE PROJETS POUR LEUR OBTENTION.

Dépenses réelles consolidées par politique en investissement et fonctionnement : 236 215 371 €



- Développement économique
- Enseignement, recherche, innovation
- Tourisme
- Habitat et logement
- Transport et déplacements
- Culture et équipements culturels
- Équipements de loisirs et politique sportive
- Insertion sociale et professionnelle
- Cohésion sociale
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Environnement
- Aménagement voirie
- Dotations et fonds de concours aux communes
- Administration générale, opérations financières et communication
- Incendie et secours

236 M€

de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement consolidées, dont 99,3 M€ pour le budget principal soit 42 % des dépenses totales.

88 M€

de dépenses d'investissement dont 13,4 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette de l'ensemble des budgets.

27

dossiers de demandes de subventions ont été déposés par les services de l'Agglomération, auprès des financeurs : Etat et ses opérateurs (Ademe, Agence de l'Eau,...), Région, Département, Union Européenne, ...

3 368 288 €

de subventions ont été notifiés pour les demandes effectuées en 2023. Les financeurs se sont engagés sur ces sommes, sur la base des plans de financements prévisionnels : les montants définitifs à percevoir dépendront de l'avancement et du coût final de chaque projet.

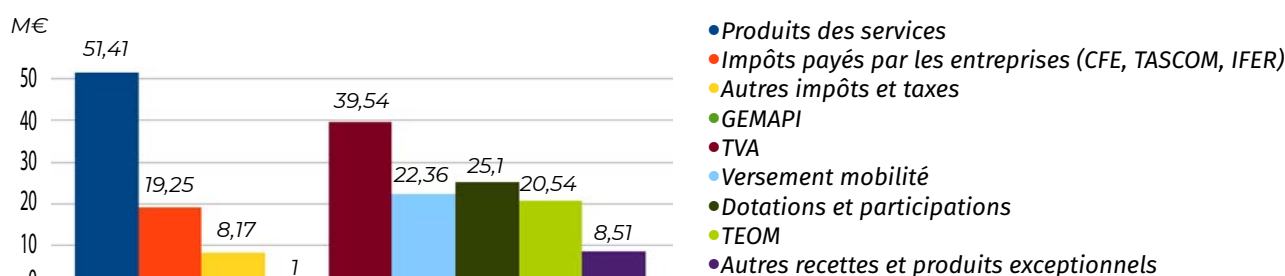
5 266 058 €

de subventions correspondant au programme Bien Vivre Partout en Bretagne ont été attribué par la Région au territoire (Agglomération, Communes, Bailleurs sociaux) en vertu de sa délibération de juin 2023. Les services ont préparé la remontée des projets pour permettre leur pré-instruction (octobre 2023), puis la négociation des projets finalement retenus (février 2024).

397 998 €

de Fonds vert ont été accordés par l'Etat aux demandes effectuées en 2023, première année d'existence du Fonds vert. Ce dernier a notamment financé l'étude de la réduction de la vulnérabilité aux inondations sur le territoire, ou encore, l'étude du trait de côte.

Recettes réelles de fonctionnement tous budgets confondus : 195 887 344 €



Ressources et moyens

COOPÉRATIONS

L'ORIENTATION 4.3 DU PROJET DE TERRITOIRE « SE PROJETER AU NIVEAU EUROPÉEN » S'EST DÉCLINÉE EN 2023 PAR LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ÉLUS RÉFÉRENTS EUROPE DANS LES 32 COMMUNES, LA PRÉSENCE DANS LES RÉSEAUX TELS QUE L'AFCCRE (ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS ET RÉGIONS D'EUROPE), DES PRÉMICES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION EUROPÉENNE, LA MOBILISATION ACCRUE DES SUBVENTIONS EUROPÉENNES ET UNE SOLIDARITÉ OPÉRATIONNELLE ENVERS L'UKRAINE. L'AGGLOMÉRATION COOPÈRE AUSSI ACTIVEMENT AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.



Une délégation d'élus communaux et d'agents de l'Agglo, menée par Thibaut Guignard, Vice-Président aux affaires européennes à l'Agglomération, a été accueillie à Bruxelles, par Pierre Karleskind, député européen breton depuis 2019.



Une délégation ukrainienne a été accueillie en mars 2023. Les objectifs étaient de rencontrer des élus locaux, découvrir le fonctionnement des collectivités françaises, les bonnes pratiques en matière de développement local et d'organisation territoriale, de nouer de premiers contacts, d'amorcer une future coopération avec la ville de Ovroutch.

ZOOM

COOPÉRATION AVEC LES EPCIS DU TERRITOIRE SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ

La Région Bretagne vise à augmenter l'offre TER en la doublant quasiment d'ici 2040 sur tout le territoire breton, mettant en œuvre des circulations supplémentaires de trains TER. Pour les Côtes d'Armor, sa traduction s'opère au travers de «BreizhGo Express Nord».

En 2023, l'Agglomération s'est mobilisée aux côtés des autres intercommunalités costarmoricaines dans le cadre de ces discussions visant le développement renforcé d'une offre de mobilité incitant au report modal et la décarbonation des transports en Bretagne Nord, ainsi que dans la préfiguration du futur syndicat mixte Bretagne Mobilités.

1,681 M€

ont été obtenus par l'Agglo de la part de l'Union Européenne, au travers son plan de relance post-COVID « REACT EU ». 3 projets ont été soutenus : la transformation numérique de l'Agglo ; le suivi des flux de déplacements dans les centres-villes pour soutenir leur revitalisation ; la réhabilitation thermique de l'ancien bâtiment CAF en «Totem de l'Innovation» à Saint-Brieuc.

18

élus de l'Agglo et de 13 communes du territoire ont participé au voyage d'études à Bruxelles, organisé en janvier 2023 sur le thème « Sensibilisation des élus au rôle et au fonctionnement des Institutions Européennes. Mieux appréhender l'impact de leurs actions sur les prérogatives municipales ».

11 900 €

ont été rassemblés par 14 communes et l'Agglomération pour financer l'achat de générateurs électriques pour l'Ukraine. Ces dons ont été remis à l'association Stand With Ukraine pour l'achat, l'acheminement et le déploiement des générateurs électriques pour permettre de chauffer, a minima, les bâtiments publics essentiels pendant l'hiver de la communauté d'Ovroutch, située au nord-ouest de Kiev dans la région de Zhytomyr l'Ukraine.

1

réseau d'élus EUROPE a été créé en 2023, dans chacune des 32 communes du territoire. Il est animé par l'Agglo et transmet de l'information au regard des priorités européennes de la collectivité : le développement de la citoyenneté européenne ; le maintien et le développement de coopérations avec d'autres territoires européens ; la mobilisation des financements européens par le territoire de l'Agglo.

4

projets à vocation scientifique et patrimoniale ont été sélectionnés en 2023 pour prétendre à la campagne 2021-2027 du DLAL-FEAMPA, fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture. Lors de la campagne 2014-2020, 28 projets locaux en ont bénéficiés, mobilisant 940 191,66€ de financements européens, pour leur contribution au développement de filières de pêche et d'aquaculture sur la Baie de Saint-Brieuc.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Région
BRETAGNE



SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION



LAMBALLE
TERRE & MER
Communauté d'Agglomération

150

cadres des 8 EPCI* du territoire ont été formés aux enjeux climatiques en 2023 dans le cadre dispositif de formation mutualisé sur la thématique « Transition Écologique ».

Ce dispositif de formation est issu d'un travail initié entre les 8 EPCI et le CNFPT. 1 formation-action a aussi été organisée pour les membres des directions générales des EPCI, portant sur l'organisation et les logiques d'action, favorisant l'essaimage des bonnes pratiques. Ces actions se poursuivront et se développeront en 2024.

*EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

TRAVAUX et aménagement / SIG

L'AGGLOMÉRATION RÉALISE OU CONTRIBUE À DES PROJETS STRUCTURANTS, TELS QUE LES TRAVAUX SUR LA ROCADE URBAINE, LE CONTOURNEMENT SUD OU LE PROGRAMME DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRANSPORT EST OUEST), POUR FACILITER L'ACCÈS AU TERRITOIRE. ELLE ACCOMPAGNE LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION DE TRAVAUX ET PROJETS.

11

opérations ont été réalisées ou sont en cours de réalisation pour les communes de l'Agglomération en prestations de services par le **Service commun aménagement**.

800

mètres de voies ont été réaménagés dans les différents **parcs d'activités économiques**.

6 000

m² de structures de chaussées de la rocade urbaine ont été remis en état suite aux travaux d'assainissement réalisés pour le compte de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération.

49

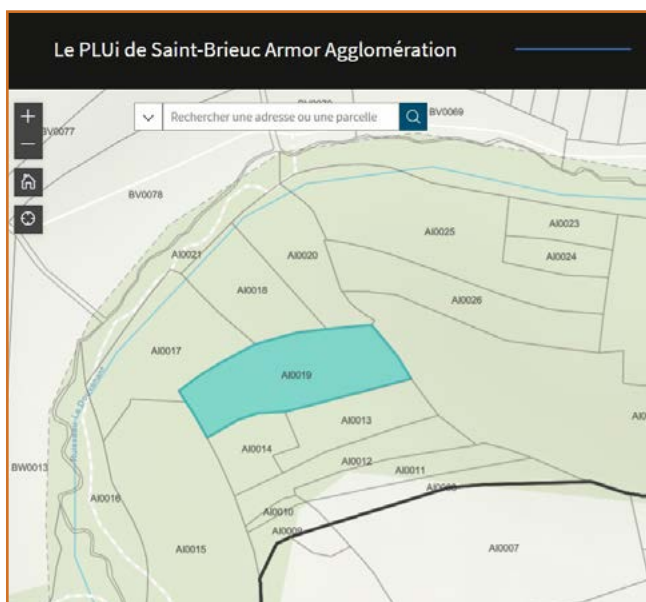
portails SIG, soit un par commune et un par direction de l'Agglomération, ont été mis à la disposition des services pour faciliter l'accès aux outils de saisie, d'exploitation ou de diffusion de données (exemple des nids de frelons).



Le service Commun Aménagement de l'espace public de l'Agglomération a assuré la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la Vallée des Châtelets pour la Ville de Saint-Donan.



Le service Commun de l'Agglomération accompagne aussi la commune de Tréveneuc pour la réalisation d'un espace d'habitations et d'une salle multi-générationnelle.



SITE GRAND PUBLIC DE CONSULTATION DU PLUI DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-BRIEUC

Cette carte interactive est mise à la disposition du grand public et permet de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Il s'agit d'un outil d'aide à la lecture, de manière dynamique, des éléments du PLUi.

Un clic sur une parcelle permet d'accéder à ses informations essentielles telles que son numéro, son adresse, sa surface et le règlement de zonage auquel elle appartient.

La totalité des renseignements d'urbanisme sur la parcelle est disponible via téléchargement.

ZOOM

UN SERVICE SOUCIEUX DE PRENDRE EN COMPTE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le service commun Aménagement de l'espace public a travaillé en 2023 sur plusieurs projets visant à intégrer les revêtements bas carbone, le réemploi de matériaux, l'utilisation de matériaux naturels, la prise en compte de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), la désimperméabilisation des surfaces, l'intégration de critères environnementaux dans le cadre des marchés de travaux.

Quelques exemples :

- Rue Marc Seguin dans le cadre de la réhabilitation du PAE de l'Escal sur les communes de Langueux / Trégueux : formulation de revêtement de base de gravillon goasq 0/10 avec une fraction de sable du Légué et utilisé pour le revêtement de la voie verte ;
- Avenue des Rosaires à Plérin avec mise en place de la GIEP au niveau des accotements perméables (revêtements perméables) ;
- Utilisation systématique d'enrobés tièdes avec intégration d'agrégats issus du recyclage.

SYSTÈMES D'INFORMATION

LA DIRECTION MUTUALISÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DMSI) GÈRE LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION, DES VILLES DE SAINT-BRIEUC ET PLOUFRAGAN.

LA DMSI MET EN PLACE ET MAINTIENT EN FONCTIONNEMENT 250 APPLICATIONS INFORMATIQUES. ELLE ASSURE LA GESTION ET L'ASSISTANCE UTILISATEURS POUR L'INFORMATIQUE ET POUR LA TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE SUR PLUS DE 300 SITES. LA DMSI, C'EST AUSSI SAINT-BRIEUC FACTORY, UN ESPACE DE FABRICATION NUMÉRIQUE AU LÉGUÉ.



Espace communautaire de création et de fabrication numérique ouvert à tous, Saint-Brieuc Factory est un laboratoire de fabrication citoyen dédié à l'échange, l'entraide et le partage à travers des outils innovants.... mélangeant ainsi les générations et les compétences.



Les nouveaux agents de l'Agglomération ont tous une demi-journée d'informations obligatoire à leur arrivée. Lors de ce temps, la DMSI intervient notamment pour sensibiliser et renseigner les agents sur les pratiques en matière de sécurité.

2 812

équipements informatiques sont gérés par la DMSI (pour l'Agglomération et les Villes de Saint-Brieuc et Ploufragan) dont 1 209 unités centrales, 681 pc portables, 655 smartphones, 267 tablettes.

Pour l'Agglomération uniquement, il s'agit de 522 unités centrales, 395 pc portables, 443 smartphones et 124 tablettes.

10 000

tickets ont été ouverts auprès du support informatique, dont 56% via le formulaire en ligne. Près d'un ticket sur 2 (47%) est traité dans la journée.

40

TeraOctets de données sont hébergés dans le système d'informations (fichiers, données dans les applications métiers, etc.). L'augmentation est d'environ 150 GigaOctets par mois.

2 200

visiteurs ont poussé la porte de Saint-Brieuc Factory, soit une moyenne de 145 par mois, dont 30% de particuliers, 50% de professionnels et 20 % d'associations, centre de loisirs et quelques écoles. Les services utilisés sont :

- la découpe et la gravure : 40%,
- l'impression 3D : 30%,
- le Plotter (tee shirt, vitrophonie, signalétique, ...) : 20%,
- la thermoformeuse : 4%
- la fraiseuse 4%
- la couture, les badges, impressions laser : 2%

28

sessions d'ateliers ont été organisées au Fab Lab en 2023 : électronique, codage, couture, découpe laser, flocage, dessin 3D, etc.

ZOOM

CYBERSÉCURITÉ

Les collectivités sont nombreuses à être touchées par les cyberattaques. Les risques sont fort d'une interruption des systèmes d'information impactant les services rendus aux usagers de l'Agglomération.

La Direction Mutualisée des Systèmes d'Information de la collectivité travaille tant à la sécurisation des composants du systèmes d'information qu'à la mise en place d'une gestion de crise et d'un plan de continuité adaptés aux risques cyber.

COMMUNICATION PROMOTION DU TERRITOIRE

INFORMER, EXPLIQUER, COMMUNIQUER, PROMOUVOIR, ATTIRER : CE SONT LES DIFFÉRENTES FACETTES DE CETTE MISSION COMMUNICATION. TRANSVERSALE, ELLE S'APPUIE SUR DE MULTIPLES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES À LA COLLECTIVITÉ AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE À LA FOIS LES CHAMPS D'INTERVENTION ET LES CHOIX POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ ET DE SES ÉLUS ET DE PROMOUVOIR LES ATOUTS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC ET DE SES COMMUNES.

53

communiqués et dossiers de presse, ont été rédigés et diffusés par la direction communication, et **47 conférences de presse** organisées en 2023.

413 778

personnes ont utilisé le site internet de l'Agglomération en 2023. Cet outil complète les publications d'informations, avec des actualités, des focus sur des thèmes ou des acteurs du territoire et l'enrichissement quotidien des pages. 59,9 % des internautes consultent le site sur un smartphone et 4,8% du trafic vient des réseaux sociaux, Facebook en tête (Facebook, LinkedIn, Instagram, X).

13 630

abonnés suivaient la page Facebook de l'Agglomération au 31 décembre 2023. La publication la plus populaire a comptabilisé plus de 70 000 impressions (nombre de fois où le post s'est affiché dans le fil d'actualité).

1 207

publications ont été faites sur les réseaux sociaux de l'Agglomération en 2023 : 386 sur Facebook, 177 sur LinkedIn, 536 sur Instagram et 108 sur X.



MISE EN PLACE D'UN PÔLE ÉDITORIAL

En 2023, la Direction Communication a mis en place un pôle éditorial afin de répondre à plusieurs objectifs :

- avoir une production mutualisée (mise en commun de l'information et des traitements pour l'ensemble des canaux de diffusion).
- avoir une vision stratégique et globale de la communication à produire.
- avoir une complémentarité des contenus en proposant des angles adaptés à chaque canal et aux usages qu'en font les publics.
- avoir une mise en commun des médias, réduisant ainsi l'impact numérique.



L'Agglo a mené deux campagnes de sensibilisation sur ses réseaux sociaux : « L'eau est précieuse, adoptons les bons gestes » et « Allégeons nos poubelles », pour promouvoir les bons gestes à adopter au quotidien mais aussi les expliquer.



La mise en pages du magazine de l'Agglo « Mon Agglo » a été refondue. Elle a été repensée par l'agence MédiaPilote en étroite collaboration avec la Direction Communication. Le nouveau format permet de réduire la consommation de papier et la quantité de déchets produite lors de l'impression.



ZOOM

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SITE « INTRANET » À DESTINATION DES AGENTS

Sorti en novembre 2023, ce site a été travaillé en concertation avec les agents, les directions ressources et la Direction Générale. En 2022, des ateliers d'échange et un questionnaire ont été proposés en interne afin d'établir les besoins et les attentes de chacun sur cet outil de travail du quotidien. Après plusieurs mois de travail avec le prestataire et des tests effectués auprès d'un panel d'agents volontaires, la mise en ligne s'est faite fin 2023.

Evolutif, ce site sera adapté et amélioré au fur et à mesure pour contribuer à en faire un véritable outil d'informations et de connaissances internes pour les agents : fonctionnement de la collectivité, les grands enjeux collectifs, mais aussi les infos essentielles en matière de ressources humaines et les outils (démarches, guides, modèles de documents et tutoriels) du quotidien professionnel et personnel.

